



ALTUR INVESTISSEMENT
RAPPORT SEMESTRIEL

30 juin 2023



LE MOT DU GERANT



Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

Comme rappelé lors du Rapport Annuel 2022 d'Altur Investissement, Altur Investissement continue sa stratégie d'investissement tout en étant prudent vis-à-vis des éléments conjoncturels et géopolitiques qui laissent présager une tension sur le marché, notamment sur les conditions de financement et les valorisations.

Deux investissements et un réinvestissement au 1er semestre 2023

Altur Investissement, en phase avec sa stratégie de lancement de fonds thématiques a réalisé deux opérations d'investissement dans la Climate Tech & PropTech.

En mai 2023, Altur Investissement a pris une participation au capital de la société Vestalis lors d'une opération d'augmentation de capital. La société Vestalis est spécialisée dans l'aménagement personnalisé et la location de mobilier.

En mai 2023, Altur Investissement a pris une participation au capital de la société Wall-Up, première usine de France de panneau préfabriqué isolé en béton de chanvre sur base ossature bois.

Enfin, en avril 2023 Altur Investissement a réinvesti au capital de Cousin Surgery lors d'une opération de reconstitution du capital permettant notamment à l'ensemble des collaborateurs de rentrer au capital de la société.

Poursuite de la stratégie

Nous poursuivrons en 2023 la gestion active de notre portefeuille, en ligne avec notre stratégie. Le renforcement de l'exposition du portefeuille sur les thématiques Climate Tech & PropTech et Education & Formation continueront d'être la stratégie dans les prochains mois.

L'équipe d'Altur Investissement et moi-même poursuivons nos efforts afin de servir au mieux vos intérêts. Nous vous remercions de votre confiance.

François Lombard
Président de Suffren Holding
Elle-même Président d'Altur Gestion
Cette dernière société étant Gérant d'Altur Investissement



SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL...	4
PRESENTATION D'ALTUR INVESTISSEMENT	5
ALTUR INVESTISSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES	7
BILAN 1^{er} SEMESTRE 2023 & PERSPECTIVES	11
UN PORTEFEUILLE DE QUALITE ET DIVERSIFIE.....	12
SOCIETES DU PORTEFEUILLE	15
CARNET DE L'ACTIONNAIRE	41
PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE.....	43
RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2023	50
BILAN ACTIF	50
BILAN PASSIF	51
COMPTE DE RESULTAT	52
ANNEXES DES COMPTES ANNUELS.....	53
VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE.....	54
PREPARATION DU RAPPORT SEMESTRIEL	55
REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	57
REGLEMENTATION ET REGIME FISCAL DE LA SOCIETE	61
TABLEAUX ANNEXES	64



ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Monsieur François Lombard, Président de Suffren Holding, (anciennement Turenne Holding), elle-même Président d'Altur Gestion, cette dernière société étant Gérant d'Altur Investissement

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

(Art. 222-4 du Règlement Général de l'AMF, art. L. 451-1-2 du Code Monétaire et Financier)

“J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.”

Paris, le 25 juillet 2023

Monsieur François Lombard, Président de Suffren Holding (anciennement Turenne Holding), elle-même Président d'Altur Gestion, cette dernière société étant Gérant d'Altur Investissement



PRESENTATION D'ALTUR INVESTISSEMENT

1. HISTORIQUE DE LA SOCIETE

Altur Investissement, société de capital développement créée le 7 septembre 2006, fut admise sur le marché Alternext d'Euronext Paris en décembre 2006, et transférée sur le compartiment C d'Euronext en juin 2015.

Altur Investissement est une société de capital développement qui investit et désinvestit en direct ou en co-investissement avec des fonds de capital investissement.

En fin 2007 et 2008, deux augmentations de capital par exercice de BSA (Bons de Souscription d'Actions) ont permis de lever un total de 7,5 M€ et de finaliser plusieurs investissements lors des mois suivants.

Afin de lui permettre de saisir des opportunités d'investissement, la Société a par la suite réussi une levée de fonds fin 2009 de 7,8 M€, portant ainsi la taille de son actif net réévalué à environ 34 M€.

Afin d'apporter une réponse favorable à la recherche de liquidité exprimée par certains de ses actionnaires et d'extérioriser une valeur appropriée de la Société, Altur Investissement a mené avec succès une offre publique de rachat d'actions fin 2012 qui a porté sur un peu plus de 10% du capital.

La Société a clôturé en mars 2020 une augmentation de capital d'un montant de 1,51 M€ (avec une prime d'émission de 2,06 M€, soit un montant total de 3,57M€) par une émission d'actions de préférence rachetables (« ADPR ») au profit d'une catégorie d'investisseurs. Cette opération exceptionnelle pour une société cotée sur le marché réglementé français témoigne de la capacité d'innovation d'Altur Investissement.

Au cours de l'exercice 2021, une Offre Publique d'Achat (« OPA ») visant les titres d'Altur

Investissement a été menée permettant à Altur Holding, société contrôlée par la famille Lombard, de se renforcer au capital en détenant 69,70% des actions ordinaires d'Altur Investissement.

En mai 2022, Altur Investissement a procédé au rachat de l'intégralité des 604.915 ADPR, lesquelles ont été immédiatement annulées. Le capital social de la Société a ainsi été porté de 12.063.995,00 euros à 10.551.707,50 euros.

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance, la Société est devenue l'un des principaux acteurs indépendants côtés sur ce marché.

Au second semestre 2022, Altur Investissement a initié une Offre Publique de Rachat d'Actions (« OPRA ») visant à offrir une liquidité totale ou partielle aux actionnaires et notamment aux actionnaires historiques.

La finalisation de cette OPRA a eu lieu en janvier 2023.



2. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Altur Investissement a vocation à accompagner, en tant que seul investisseur ou investisseur de référence, les ETI et PME patrimoniales ou familiales en forte croissance, essentiellement non cotées. Altur Investissement accompagne ces entreprises au potentiel important et participe à leur développement pour qu'elles deviennent leaders dans leurs secteurs. Altur investissement, tout en gardant sa stratégie historique d'investissement (santé, distribution spécialisée, hôtellerie, transition énergétique et services générationnels), souhaite se focaliser sur deux secteurs spécifiques et d'expertises que sont l'Education & fFrmation et la Climate Tech & PropTech.

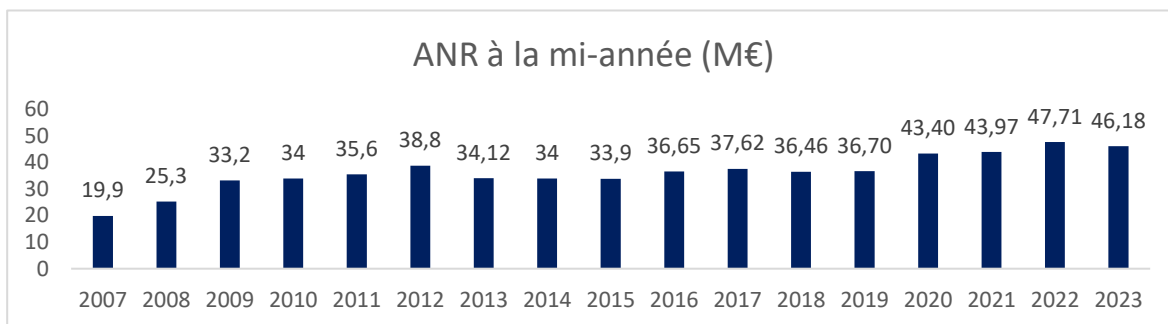
La Société prendra des participations en fonds propres et quasi-fonds propres en position généralement minoritaire dans des entreprises principalement non cotées ayant une valeur d'entreprise généralement inférieure à 100 M€. L'ancienneté de ces entreprises permettra d'apprécier avec objectivité la réalité de leur positionnement sur un marché ainsi que leurs perspectives de croissance.

La Société peut également réaliser des investissements avec effet de levier, notamment lors de l'acquisition d'une société par le management en place (MBO), lors de refinancement de la part du dirigeant dans le capital (OBO) ou encore lors d'acquisition de portefeuille en secondaire.

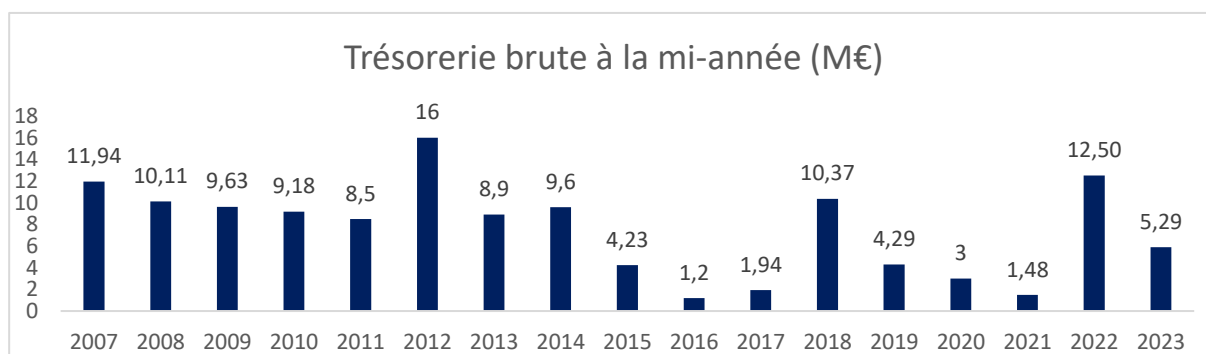


ALTUR INVESTISSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

Actif Net Réévalué (ANR) au 30 juin 2023 : un patrimoine de 46,18 M€



Trésorerie brute : 5,29 M€ au 30 juin 2023



PRESENTATION DE L'EQUIPE



FRANÇOIS LOMBARD

Président de Suffren Holding, elle-même Président d'Altur Gestion, Gérant d'Altur Investissement

Diplômé de l'ESSEC et titulaire d'un MBA en Finance de la Wharton School et d'un PhD en Affaires Internationales de l'Université de Pennsylvanie, il a débuté sa carrière en tant qu'investisseur à la SFI (Banque Mondiale) en 1977.

En 1981, François Lombard intègre le Crédit Commercial de France comme responsable des financements de projets internationaux, avant de rejoindre CDC Participations en 1986 en tant que Directeur Adjoint. En janvier 1989, il crée Epargne Partenaires, société dont il cède le contrôle en 1998 à Chequers.

En novembre 1999, il fonde Turenne Capital Partenaires, dont il est membre du Conseil de Surveillance. En 2006, il crée Altur Investissement, dont il est le gérant.



BERTRAND CAVALIE

Directeur d'investissement

Diplômé de l'EDHEC et de Toulouse School of Economics (TSE), Bertrand a travaillé en tant qu'analyste financier à la Société Générale Private Banking. Il a également travaillé au sein du département Transaction Services chez Grant Thornton, avant de rejoindre le bureau à Singapour de BBSP en tant qu'analyste financier Asie du Sud Est. Il intègre Altur Investissement en mars 2017.



REMY LOMBARD

Chargé d'affaires

Diplômé de l'ESCP et titulaire d'un Master en Aménagement du territoire et d'Urbanisme de la Sorbonne-Paris IV, Rémy a commencé sa carrière en cabinet de conseil en stratégie (Bain & Company). A travers Kamet Ventures (startup studio du Groupe AXA), il a ensuite cofondé une société MedTech (spécialisée dans le voyage médical) en Chine en tant que Directeur des Opérations. Il a ensuite fondé une startup PropTech, Alacaza, outil de communication pour améliorer et fluidifier les interactions entre les différentes parties prenantes d'un immeuble et d'un quartier.

Il intègre Altur Investissement en janvier 2022.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Michel Cagnet – Président

Ancien Directeur Général de Sommer-Allibert puis de Tarkett, il exerce actuellement des mandats d'administrateur dans plusieurs sociétés industrielles et financières. Il est notamment membre des sociétés Ubcast et Innov8 Group. Il a été nommé en qualité de membre et Président du Conseil de Surveillance d'Altur Investissement en juin 2014.

Son mandat de membre du Conseil de surveillance a été renouvelé pour la dernière fois par l'Assemblée Générale du 19 juin 2023.

Christian Toulouse

Monsieur Christian Toulouse a travaillé dans l'entreprise d'origine familiale Docks de France de 1973 à 1996 ; dans les dernières années il exerçait les fonctions de Vice-Président Directeur Général et de Président de la Centrale d'Achats et d'Enseignes Paridoc. Depuis 1996 et à la suite de l'OPA d'Auchan, il devient conseil d'entreprise et assure des mandats d'administrateur indépendant et de membre de Comité stratégique ou d'investissement auprès de gérants de fonds.

Il est membre du Conseil de Surveillance d'Altur Investissement depuis 2006.

Son mandat a été renouvelé pour la dernière fois par l'Assemblée Générale du 19 juin 2023.

François Carrega

Monsieur François Carrega est diplômé de la Faculté de Droit d'Aix en Provence et de l'ESSEC. Après 31 ans en tant qu'Associé en Audit et Commissariat aux Comptes chez EY, il rejoint Wendel Participations en 2017 en tant que Directeur Général délégué. Il est également membre du Comité d'audit du groupe pharmaceutique Servier.

Il est membre du Conseil de Surveillance d'Altur Investissement depuis sa nomination au cours de l'Assemblée Générale du 11 juin 2018. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 29 avril 2021.

Sabine Lombard

Madame Sabine Lombard est titulaire d'un Master en Droit International de l'université Paris Descartes et d'un Master Spécialisé en Gestion des Risques Internationaux de HEC Paris. Elle commence sa carrière chez Coface Paris en tant que Senior Underwriter Export et Finance Structurée en 2004. En 2011 elle rejoint Euler Hermes, en tant que Senior Risk Underwriter Crédit Structuré et Risques Politiques. Elle est nommée à la tête du Risque Crédit du département Transactional Cover en 2014 et prend un an plus tard la charge du département des risques pour EH Investments Solutions, une nouvelle plateforme d'investissement en dettes privées chez Euler Hermes. Elle occupe aujourd'hui le poste de Responsable Commerciale France et Europe du Sud chez Produits Spéciaux au sein d'Atradius.

Madame Sabine Lombard a été cooptée membre du Conseil de Surveillance d'Altur Investissement par le Conseil de Surveillance en date du 25 avril 2018. Cette nomination a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2018.

Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 29 avril 2021.



Sophie Furtak

Madame Sophie Furtak est diplômée de l'EDHEC et de la London School of Economics. Elle est aujourd'hui Head of Inclusion & Diversity Programs chez GIE AXA.

Madame Sophie Furtak a été nommée membre du Conseil de Surveillance d'Altur Investissement lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2019.

Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 25 avril 2022.



BILAN 1^{er} SEMESTRE 2023 & PERSPECTIVES

2 Investissements
1 Réinvestissement

5,29 M€ de
trésorerie

46,18M€
d'ANR

Les principaux points à retenir au cours du 1^{er} semestre 2023 sont les suivants :

- **Un résultat net de -2 023 399 euros ;**
- Un actif net réévalué (ANR) de **46,18M€, soit 11,76€** par action ordinaire et une hausse de 2,98% par rapport au 31 décembre 2022 ;
- Comparé au cours de Bourse du 30 juin 2023 (8,50 € par action), il en ressort une décote de 38 % ;
- **Versement d'un dividende de 0,589 M€** en numéraire aux porteurs d'actions ordinaires au titre de l'exercice 2022 ;
- Une trésorerie de **5,29 M€** ;
- **Deux investissements**, le premier en mai 2023, au capital de la société Vestalis lors d'une opération d'augmentation de capital et le second en mai 2023, au capital de la société Wall-up également lors d'une opération d'augmentation de capital ;
- Un réinvestissement, en avril 2023, au capital de la société Cousin Surgery, lors d'une opération de recomposition du capital permettant notamment à l'ensemble des équipes de devenir actionnaire.



UN PORTEFEUILLE DE QUALITE ET DIVERSIFIE

Les investissements sont réalisés dans des sociétés françaises ou exerçant principalement leurs activités en France, et, jusqu'à 25% des capitaux levés ou disponibles à l'investissement, dans des sociétés situées hors de France.

Au 30 juin 2023 l'intégralité des participations d'Altur Investissement étaient des sociétés françaises, excepté Servme.

Le portefeuille d'Altur Investissement est composé de participations dans 18 sociétés, 3 FPCI, une Société de Libre Partenariat (« SLP ») et un portefeuille secondaire multisectoriel, pour une valorisation globale de 40,35 M€.

Santé

Valeur du portefeuille : 14,13 M€

Altur Investissement gère aujourd'hui 4 participations en direct dans des sociétés dans le secteur de la santé : le groupe Menix acteur spécialisé dans la conception, fabrication et commercialisation de prothèses orthopédiques et d'implants dentaires et dans lequel Altur Investissement a réinvesti fin 2017 après une cession réussie ; BIOBank, leader des banques de tissus osseux en France ; Cousin Surgery, producteur de prothèses médicales en textile, investissement réalisé en 2019 ; et Naogen Pharma, concepteur et producteur de produits radios pharmaceutiques. Altur Investissement a souscrit aux FPCI Capital Santé 1 et 2, fonds gérés par Turenne Capital Partenaires, dont l'objectif est d'accompagner des entreprises en développement dans les domaines des dispositifs médicaux, des soins à la personne et des logiciels médicaux. Un accord de co-investissement existe entre Capital Santé 1 et Altur Investissement. Altur

Investissement a également pris une participation dans le véhicule de co-investissement Adagia, actionnaire de la société Minlay. Enfin, Altur Investissement a également souscrit à la SLP Extens E-Health Fund III dédié à la e-santé qui investit dans la croissance des éditeurs de logiciels de santé.

Services générationnels

Valeur du portefeuille : 2,79 M€

Le secteur des services générationnels a connu un fort attrait en 2021. Altur Investissement a cédé 4 de ses 5 participations du secteur.

Nous accompagnons la société Pompes Funèbres de France (réseau de pompes funèbres en franchise et en propre, investissement 2019/2020) dans son fort développement et avons de nombreux projets de croissance.

Distribution spécialisée


Valeur du portefeuille : 1,48 M€

Altur Investissement est actionnaire de la société familiale Demarne, spécialisée dans la distribution des produits de la mer.

Transition énergétique

Valeur du portefeuille : 10,68 M€

Altur Investissement a investi dans 3 sociétés industrielles : le leader mondial des échangeurs thermiques gaz à condensation en inox (**Sermeta**), un groupe de compteurs d'hydrocarbures (**Satam**) et **EMP**



Rotomoulage, une société qui produit et commercialise des pièces rotomoulées.

Hôtellerie

Valeur du portefeuille : 8,55 M€

Sont actuellement au portefeuille d'Altur Investissement : le Mercure Nice Centre Notre Dame (via une société holding avec d'autres investisseurs), établissement de 4 étoiles et de 198 chambres, et le Mercure Lyon Château Perrache, établissement 4 étoiles de 120 chambres.

En 2018, Altur Investissement a souscrit au FCPCI Turenne Hôtellerie 2, ouvrant également l'opportunité à de futurs co-investissements avec le fonds géré par Turenne Capital Partenaires.

Climate Tech & PropTech

Valeur du portefeuille : 2 M€

Altur Investissement a d'ores et déjà investi dans quatre sociétés via son compartiment Climate Tech & Proptech.

Flexliving, une société qui se positionne sur le coliving adapté aux transformations du marché du travail, Sezame, société qui propose un service de location avec option d'achat pour devenir propriétaire immobilier, Wall'Up spécialisée dans le logement flexible clé en main pour les travailleurs hybrides et Vestalis qui permet aux propriétaires de proposer des biens « ready-to-live ».

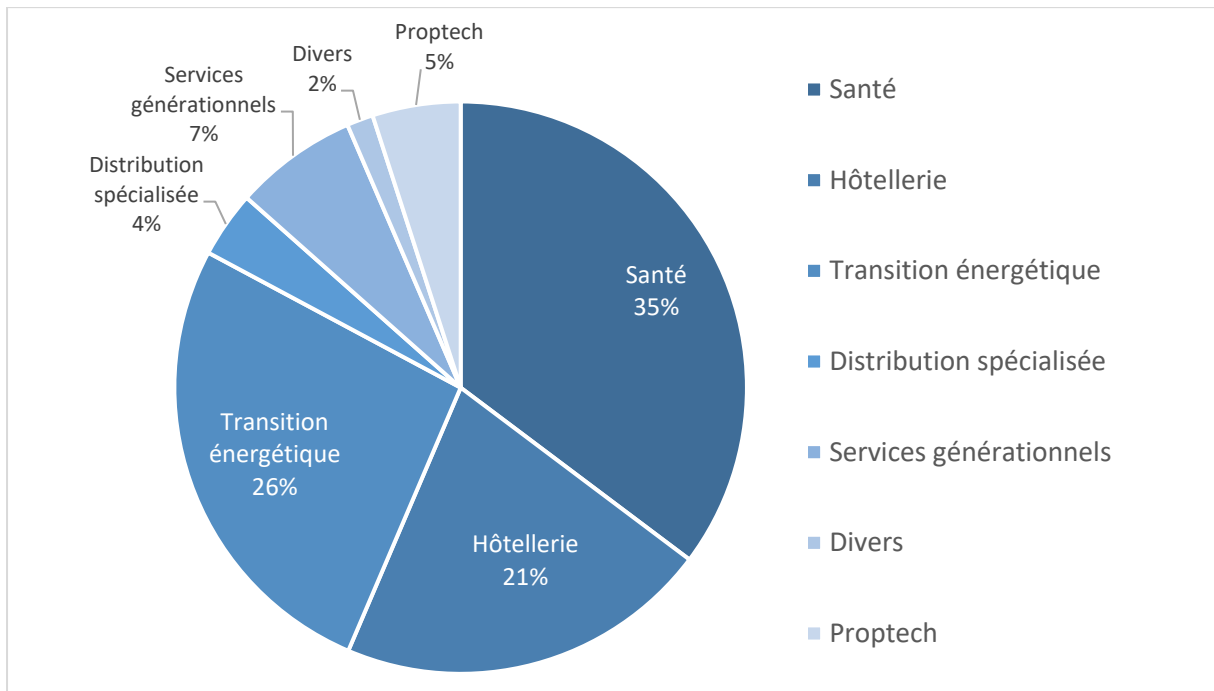
Divers

Valeur du portefeuille : 0,72 M€

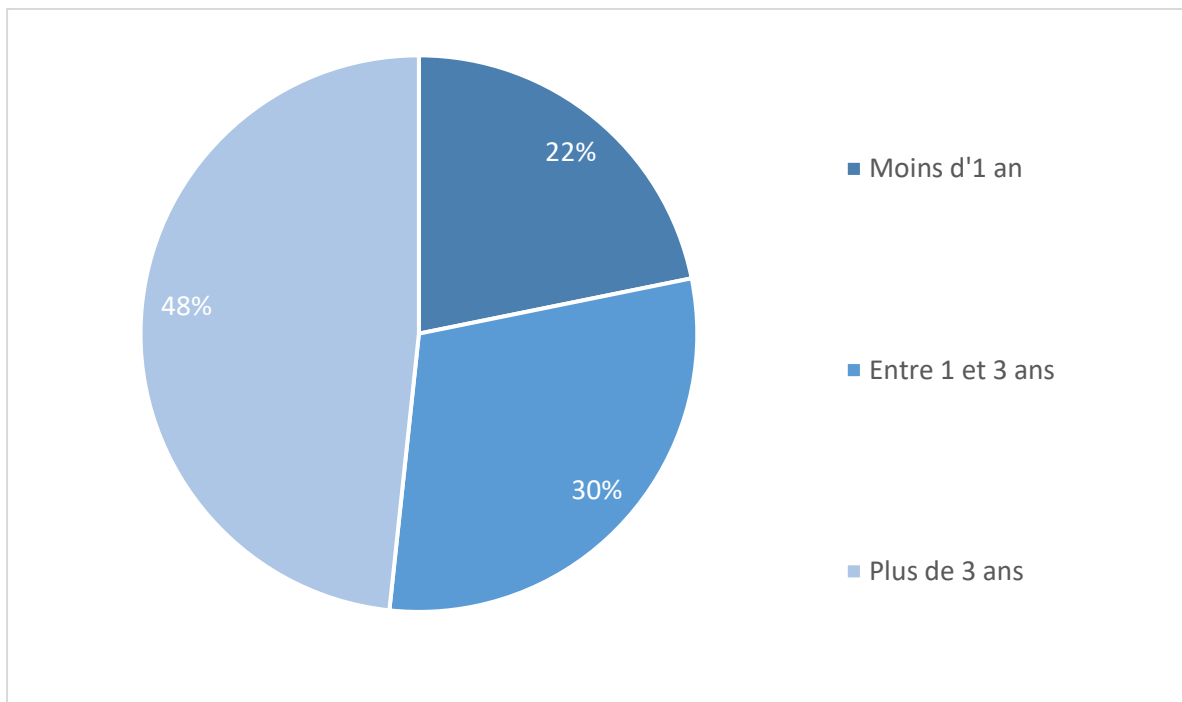
Dromadaire (e-commerce et collecte de data), commercialise on-line des cartes de vœux. Grâce à cette activité, il collecte de la data pour du e-marketing. **Trophy** est un portefeuille de 3 participations dans des secteurs diversifié. ServMe propose un logiciel CRM (gestion de la relation avec le client).



Répartition du portefeuille d'Altur Investissement (%)



Répartition du portefeuille par durée de détention



SOCIETES DU PORTEFEUILLE

Revue de l'activité des Sociétés au 30 juin 2023

MENIX

MENIX GROUP

EN BREF

Date de création : 2008
Premier Investissement : 2008 (Dedienne)
Activité : implantologie médicale
CA 2022 (non audité) : env. 111 M€
@ : www.dediennesante.com

Issu du rapprochement entre SERF et Dedienne Santé en juin 2009, Menix est un acteur spécialisé dans la conception, fabrication et commercialisation de prothèses orthopédiques (hanche et genou) et d'implants dentaires.



En juin 2012, Menix a poursuivi sa stratégie de développement en réalisant la reprise des actifs de la société TEKKA, numéro deux français en implantologie dentaire. Fondée en 2000, la société TEKKA est un acteur spécialisé dans la conception et la fabrication de prothèses pour la chirurgie maxillo-faciale et des implants dentaires. La reprise de Tekka, qui a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 15 M€, a permis ainsi de consolider l'activité dentaire du Groupe au sein de sa filiale Global D.

C'est dans la logique d'une nouvelle étape de développement qu'une opération secondaire a été organisée en avril 2014. Altur Investissement a alors réalisé une plus-value de 6,5 M€ (soit un multiple de 3,3 sur 5,5 ans) et un TRI de l'ordre de 26 %.

Lors de cette seconde opération, Altur Investissement a réinvesti 4,2 M€ aux côtés de CIC LBO, du FPCI Capital Santé 1, et de

Keensight Capital.

Le groupe Menix est mobilisé notamment sur la mise à niveau règlementaire dans la perspective de l'application de la réglementation 2017/45. Une nouvelle progression du chiffre d'affaires est prévue en 2020.

En 2014 et 2015, Menix a réalisé 2 acquisitions : Transystème et OneOrtho Medical. Au cours de l'année 2016, l'activité a continué à progresser, notamment grâce à l'activité implantologie dentaire qui a connu une croissance soutenue en France (+16%) et au développement de la gamme de Serf (+17%). Ainsi, le chiffre d'affaires 2016 de Menix s'est élevé à 66,8 M€, en progression de 11%.

Au cours de l'exercice 2017, une troisième opération a eu lieu. Altur Investissement a cédé ses parts en réalisant un multiple d'investissement de 2,3x et un TRI de 27%. Altur Investissement a souhaité réinvestir lors de cette opération pour un montant d'1 M€ aux côtés du FPCI Capital Santé 1 sur une opération menée par Five Arrows (Groupe Rothschild).

Le budget 2023 est respecté sur le 1^{er} semestre 2023

BIOBANK



EN BREF

Date de création : 1999
Premier Investissement : 2018
Activité : Banque d'allogreffes osseuses
CA 2022 (non audité) : env. 18M€
@ : www.biobank.fr

Fondée en 1999, BIOBank est le leader français des banques de tissus distributrices de greffons osseux.

BIOBank est spécialisé dans l'utilisation d'allogreffes : greffes utilisant des éléments osseux provenant de patients humains, en l'occurrence des têtes fémorales. BIOBank récupère plus de 30% de toutes les têtes fémorales recueillies en France, véritable opportunité de croissance pour la Société.

BIOBank se différencie au niveau du procédé de traitement des têtes fémorales. En général ce traitement est réparti en plusieurs phases dont deux concernent le nettoyage du futur greffon : la délipidation (purge des graisses et composés lipides) et la viro-inactivation (destruction des bactéries, virus et autres agents pathogènes restants).

L'une des caractéristiques principales de BIOBank est le processus de traitement des têtes fémorales. La technicité et la technologie brevetée, SuperCrit, apporte à BIOBank une véritable avance technologique sur ses concurrents.



BIOBank est positionnée sur deux segments

(dentaire et orthopédie) proposant des greffons aux chirurgiens sous formes de copeaux/granules, poudre d'os spongieux, tête fémorale entière ou autres formes thérapeutiques.



Le principal canal de distribution est un réseau d'agents, permettant à BIOBank d'avoir une force de vente majoritairement externalisée. Sur le dentaire, BIOBank collabore avec un agent référent, leader de son secteur, Global D, filiale d'une autre participation d'Altur Investissement, Menix.



La Société commercialise également ses produits à l'international, comme en Suisse, en Espagne, en Pologne ou encore au Cambodge.

Les perspectives 2023 sont en phase avec le budget. La gouvernance de la société a évolué avec l'arrivée d'un nouveau CEO.

COUSIN SURGER

COUSIN SURGERY

EN BREF

Date de création : 1995
Premier Investissement : 2019
Activité : prothèses textiles
CA 2022 (non audité) : env. 28 M€
@ : www.cousin-surgery.com

Fondé en 1995 en tant que spin-off du Groupe familial Cousin, spécialisé dans la fabrication de tresses textiles, Cousin Medical Group est aujourd'hui un acteur majeur de la fabrication de prothèses médicales en textiles techniques. En 2014, la famille Dalle entre au capital du Groupe. La holding Dalle & Associés assure alors les fonctions de support administratif du Groupe. Le management est alors renforcé par l'arrivée de François Hénin, co-Directeur Général aux côtés de François Tortel, qui assurait la direction du Groupe depuis 2012.

Altur Investissement entre au capital de Cousin Medical Group en avril 2019 aux côtés de Turenne Capital Partenaires et du management. Cette opération permet la sortie de la famille Cousin et une sortie partielle de Dalle & Associés qui reste actionnaire minoritaire.

Présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur, Cousin Medical Group conçoit, produit et distribue ses dispositifs médicaux implantables. Le Groupe dispose d'une capacité d'innovation démontrée grâce à un département de R&D internalisé développant des produits propriétaires, avec une expertise reconnue dans la conception de produits confortables pour le patient et facilitants d'intervention du chirurgien. Les prothèses Cousin sont produites en salle blanche à Werwicq-Sud (Nord). Travail de haute précision souvent réalisé entièrement à la

main, l'attention portée à la qualité est extrême et chaque production suit les normes les plus rigoureuses. Cette unité de production d'une importante capacité permet également de produire pour des sociétés tierces à la recherche de ce savoir-faire spécifique sur les textiles techniques.

Cousin Medical Group est présent sur les principaux segments suivants :

- Rachis : prothèses de stabilisation et d'appui traitant les pathologies lombaires, déformations rachidiennes ou des dégénérescences ;
- Viscéral : implants semi-résorbables de renforcement des parois abdominales, utilisées notamment en cas d'hernie ;

Le Groupe dispose d'un réseau d'environ 90 distributeurs assurant une commercialisation mondiale de ses produits. Il s'attache également à réaliser une partie de la distribution de certains produits à forte valeur ajoutée en interne. A cet effet, a été réalisée l'acquisition de France Rachis Distribution & Développement (FR2D) en octobre 2019 : cette société était le distributeur historique exclusif de la gamme rachis de Cousin en France.

La société a réalisé une opération de croissance externe en intégrant un distributeur allemand commercialisant également des produits très complémentaires de la gamme Cousin. Cette opération de croissance externe a été concomitante à une recapitalisation de la société.

FPCI CAPITAL SANTE 1



EN BREF

Date de création : 2012

Activité : investissement dans des sociétés du secteur de la santé

Montant souscrit : 3 M€

Montant actuellement investi : 2,595 M€

Montant distribué (au 30/06/23) : 3,578 M€

Capital Santé 1 est un FPCI de 62 M€, géré par Turenne Capital Partenaires. Capital Santé 1 est dédié à l'investissement dans le secteur de la Santé. Il a pour objectif d'accompagner les dirigeants des entreprises en croissance du secteur de la Santé en investissant dans des opérations de développement des entreprises et/ou de reconfiguration de leur capital. Au travers de tickets compris entre 2 et 8M€, le fonds cible des PME indépendantes de taille moyenne (de 10 à 100 M€ de valorisation) qui bénéficient déjà d'un modèle économique confirmé.

En 2022, le FPCI CAPITAL SANTÉ 1 a réalisé deux cessions

1. La société MASH ;
2. La société Minlay.

Les onze sorties d'ores ainsi réalisées (Clinidev, Westlake Plastics, Menix, Medifutur, Human & Work Project, Metrology & Monitoring Solutions, Ygeia, Didactic, Efficentres, MASH, Minlay) représentent un cumul de montant investi de 40,57 M€ pour un retour de 110,96 M€, soit un multiple moyen de 2,74x.

Les distributions effectuées par le fonds s'élèvent à 146,10 € par part A pour un montant total libéré de 86,50 € par part A.

Au 31 décembre 2021, le portefeuille du fonds est composé de cinq participations. Accompagnées par les équipes de Turenne Santé, les sociétés du portefeuille sont bien orientées et poursuivent leur développement. D'autres opérations de cession sont en préparation.

FPCI CAPITAL SANTE 2



EN BREF

Date de création : 2019

Activité : investissement dans des sociétés du secteur de la santé

Montant souscrit : 3 M€

Montant actuellement investi : 1,416 M€

S'appuyant sur le track-record solide de Capital Santé 1 et l'équipe Turenne Capital dédiée et experte de la Santé, Capital Santé 2 a pour objectif d'investir sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la santé pour accompagner les PME et ETI de la santé dans leurs projets de croissance et transmission : les opérateurs de la prise en charge des soins, les fournisseurs de l'écosystème de la santé, ainsi que les acteurs du bien-être et du bien-vivre.

Ce deuxième fonds gère à date 187 M€ et a finalisé sa levée au 31 mars 2021. Aux côtés de la confiance renouvelée d'investisseurs du premier fonds tels qu'Altur Investissement, Capital Santé 2 compte d'autres investisseurs institutionnels dont le Fonds Européen d'Investissement, Bpifrance, des mutuelles, des banques, ainsi que des ETI et dirigeants de la santé.

Capital Santé 2 a réalisé 1 investissement au Q4 2022 dans la société :

- Pégase Group, une société spécialisée dans le conseil stratégique, scientifique et réglementaire, l'intelligence économique, l'organisation de grandes conférences scientifiques et la publication de revues scientifiques ;

Deux build-ups ont été réalisés par les participations suivantes :

- Arche Holding a fait l'acquisition de Solware, un ERP dédié aux maisons de retraite ;
- Cousin Surgery a fait l'acquisition de PlantTec, société allemande spécialisée dans l'hémostase (prévention des saignements).

En 2022, le FPCI CAPITAL SANTÉ 2 a réalisé une cession et une opération de recapitalisation :

- La cession de la société Active Biomarkers ;
- Une recapitalisation de la société Cousin Surgery

Ces deux opérations ont permis de dégager un multiple moyen de 3.0x et un TRI moyen de 51%.

EXTENS III









EN BREF

Date de création d'Extens : 2013
Activité : Investissements dans des entreprises proposant des logiciels de santé
Montant souscrit : 2,0 M€
Montant appelé au 30/06/2023 : 1,1 M€

En mai 2022, Altur Investissement a finalisé son engagement dans le troisième véhicule d'investissement de la SLP Extens (nommé Extens III).

Extens est un fonds d'investissement spécialisé sur le secteur de la e-santé, et plus particulièrement dans les entreprises proposant des logiciels de santé.

Extens III, actuellement en cours de déploiement, regroupe au 30 juin 2023 six participations :

-  **Sofia Développement**
Logiciel d'archivage électronique pour les praticiens de santé privés (infirmières privées, kinésithérapeutes)
-  **Clardian**
Logiciel de contrôle de conformité pour les laboratoires pharmaceutiques, les organisations et les professionnels de la santé
-  **Coptis**
Logiciels de R&D pour l'industrie cosmétique
-  **Cegape**
Logiciel de gestion RH pour les services publics et les hôpitaux
-  **CanalSanté**
Plateforme de e-learning pour le secteur de la santé
-  **Val Solution**
Logiciels pour les services de prévention et de santé au travail.

ADAGIA



EN BREF

Date de création d'Adagia : 2020
Activité : Investissements dans des entreprises du secteur de la santé
Montant souscrit : 2,0 M€

En novembre 2022, Altur Investissement souscrit au véhicule de co-investissement Adagia Capital Europe, qui investit dans la société Minlay.

Minlay est le leader de la production, de l'importation et de la distribution de prothèses dentaires en France. Positionnée sur le segment premium du marché, l'offre de Minlay répond à tous les besoins de ses clients dentaires, allant des prothèses fixes aux appareils amovibles.

Le groupe s'est développé avec succès grâce à une stratégie dynamique d'achat et de construction pour devenir le leader du marché.

NAOGEN PHARMA




EN BREF

Date de création : 2016
Premier Investissement : 2021
Activité : produit pharmaceutique
CA 2022 : n/a
@ www.naogen-pharma.com

La société développe, produit et commercialise des produits radios pharmaceutiques innovants pour l'imagerie moléculaire non-invasive (TEP - Tomographie par émission de positons) pour les services de médecine nucléaire des hôpitaux. Les radios pharmaceutiques constituent une classe de médicaments utilisés en médecine nucléaire pour l'imagerie (diagnostique) et la thérapie notamment en oncologie, cardiologie et neurologie.

Grâce à son équipe expérimentée et présente depuis nombreuses années dans le paysage français des innovations de la médecine nucléaire, Naogen Pharma possède une forte expertise sur le marché de l'imagerie TEP Rubidium-82, en témoigne les 3 produits de dernière génération que la Société a développés :

- RUBIGEN® : Générateur jetable de Strontium-82/Rubidium-82 ;

- 
- RUBIJET® : Injecteur intraveineux de Rb-82 ;
 - RUBIKIT® : Consommables à usage unique.

Le parcours de validation des éléments réglementaires est long mais la société a obtenu les premiers accords menants jusqu'à l'Autorisation de Mise sur le Marché » (« AMM »).



EN BREF

Date de création : 2021
Premier Investissement : 2022
Activité : gestion immobilière
CA 2022 : env. 0,5 k€
@ www.flexliving.com


FlexLiving est une startup française créée en 2021, spécialisée dans le logement flexible clé en main pour les travailleurs hybrides. Elle est dirigée par Alexandre Marcadier, Caue Brioli et Lionel Bodénès. Les trois dirigeants ont une formation d'ingénieur et une expérience dans l'immobilier.

La société propose un nouveau type d'hébergement destiné aux professionnels alternant entre plusieurs lieux de travail dans des villes différentes. Cela concerne notamment des travailleurs de toute la France venant à Paris quelques jours par semaine pour travailler en présentiel. La startup veut créer le premier service de *Living-as-a-Service* pour particuliers et entreprises. L'offre de FlexLiving repose sur 4 piliers :

- Un logement clé en main (meublé, sécurisé, wifi, équipé)
- Flexible (plusieurs jours par semaine ou par mois selon le besoin)
- Un tarif abordable : -30% par rapport à Airbnb ou le logement à l'hôtel
- Une expérience client 100% digitale, sans aucune démarche administrative



La principale force de FlexLiving est de proposer une solution innovante de *Future of work*, adaptée à un nouveau marché révélé par la crise sanitaire. En effet, l'activité de FlexLiving s'inscrit dans une tendance générale de recherche d'équilibre vie professionnelle et personnelle devenue la priorité des nouvelles générations. Selon le Baromètre annuel Télétravail 2021, 86% des télétravailleurs souhaitent combiner de manière pérenne travail à distance et en physique. Conjointement, le marché du coliving est en pleine émergence et croissance depuis 2020. Selon une étude



Xerfi¹, le nombre de lits en coliving devrait être multiplié par 6 en France, de 2022 à 2023.

Ainsi, FlexLiving dispose d'un positionnement charnière, entre location traditionnelle, apart hôtel et coliving en lien direct avec cette tendance des nouveaux modes de vie et de travail. La société est actuellement l'intermédiaire entre les propriétaires fonciers et les travailleurs flexibles.

L'équipe a procédé à une augmentation de capital à hauteur de 750 618€ en 2022, dans le but de développer le parc immobilier de la société, d'étoffer l'équipe, de créer une offre B2B et de développer une plateforme digitale. Leur ambition est de s'internationaliser dans les années à venir pour répondre à ce nouveau besoin généralisé qui n'est pas propre à la France.

¹ Xerfi, *L'accélération du marché du coliving attire de nouveaux entrants*, 09/11/2020

**EN BREF**


Date de création : 2022
Premier Investissement : 2022
Activité : leasing immobilier
CA 2022 : 9 k€
@ www.hellosezame.com

Sezame est une start-up française créée à Paris en 2022 par Charles Ruelle, Benjamin Hubert et Clara Tairraz. Les trois co-fondateurs, ayant au total 15 ans d'expérience dans le secteur immobilier, ont pour objectif de faciliter l'accès à la propriété immobilière des Français grâce à la location-accession (leasing immobilier) et à un coaching propriétaire.

Le panorama de l'accès à la propriété se voit chamboulé par de nombreux facteurs qui complexifient grandement la capacité des Français à devenir propriétaire de leur résidence principale. Pour Sezame, mais aussi pour plus de 90% des Français, devenir propriétaire de son logement est considéré comme essentiel, pourtant, à peine plus de la moitié de la population y parvient. C'est dans l'optique de remédier à ce problème grandissant que Sezame met en place une solution de location avec option d'achat (leasing immobilier) et un "coaching propriétaire" afin d'accompagner les aspirants propriétaires sur la voie de la propriété, quel que soit leur profil.

L'activité de Sezame se déroule en 4 étapes clés :

- Analyse des dossiers : les clients potentiels s'inscrivent sur le site internet et Sezame étudie leur projet, et leur capacité à être accompagnés dans leur projet d'acquisition. Pour chaque futur accédant, Sezame définit un budget d'achat en fonction de sa situation actuelle afin qu'il ou elle puisse trouver le bien qui lui correspond.
- Processus d'achat : Par la suite, Sezame étudie et valide le bien, et en fait l'acquisition pour le compte du client.
- Emménagement et coaching financier : Ce dernier emménage alors en tant que locataire accédant et suit un coaching financier pour se préparer à obtenir un crédit et devenir propriétaire. Le montant mensuel payé comprend une partie dédiée au loyer et une partie consacrée à de l'épargne.
- Vente de la maison : Une fois prêt, le locataire pourra exercer l'option d'achat et devenir pleinement



propriétaire du bien qu'il ou elle occupe déjà.

Le groupe Sezame est composé de deux entités : Sezame SAS qui gère le processus de sélection des dossiers et propose son innovation juridique et financière, et une société foncière, qui réalise l'acquisition et le portage des actifs immobiliers pour le compte de clients qu'elle accompagne.

Sezame SAS a déjà levé 1 000 000 € auprès d'Altur Investissement et de business angels, et est opérationnelle depuis juillet 2022. Cette levée constitue une étape importante dans le développement de la

startup. Elle lui permet de renforcer son développement technologique et commercial, structurer le cadre juridique et légal de la location-accession dans l'immobilier résidentiel privé et renforcer ses équipes. L'ambition du groupe est de développer la partie foncière pour avoir un véhicule d'investissement permettant à des investisseurs privés, professionnels et institutionnels d'investir dans une solution innovante à fort potentiel tout en soutenant l'accès à la propriété, dont la levée de fond, avec la conjoncture actuelle, n'est pas finalisée.

WALL'UP PREFA



EN BREF

Date de création : 2019

Premier Investissement : 2023

Activité : architecture et d'ingénierie

CA 2022 : env. 0,5 M€

@ : www.wallup.fr

Créée en 2019, Wall'Up Préfa produit des panneaux de construction biosourcés préfabriqués en béton de chanvre et en ossature bois. Cet assemblage peut être utilisé comme façade, dans des habitats individuels ou collectifs, dans des établissements recevant du public, dans le secteur tertiaire (bureaux) ou encore dans des entrepôts logistiques. Pour la construction neuve comme pour la rénovation énergétique.

Wall'Up Préfa est née sous l'impulsion de la présidence de la filière Chanvre en Ile-de-France en vue d'assurer un meilleur débouché pour la chènevotte (un co-produit du chanvre) et ainsi encourager les agriculteurs à déployer cette production (culture de rotation régénératrice des sols, ne nécessitant ni pesticide, ni irrigation). Wall'Up Préfa est dirigée par deux personnes issues du secteur : Philippe Lamarque, architecte en bâtiments biosourcés depuis 25 ans et spécialiste du chanvre, est le président de Wall'Up Préfa ; Arthur Cordelier, charpentier de formation, sensible à l'éco-conception, s'occupe de la gestion des opérations dans l'usine en tant que directeur général.

L'utilisation de la chènevotte pour fabriquer du béton de chanvre (chanvre + chaux) est une innovation française élaborée il y a près de 30 ans, mais il manquait à cette filière aujourd'hui mature, le passage au stade de la préfabrication industrielle : c'est ce que Wall'Up Préfa a su mettre en place avec succès.

Cette technique d'éco-conception (zéro déchet, production en circuit court, et très faible émission carbone) permet aux panneaux d'atteindre des performances remarquables tant en termes de durabilité (+100 ans), qu'en termes thermiques, énergétiques et acoustiques. Le béton de chanvre a pour principale caractéristique un déphasage long de plus de 12h avec la température extérieure ce qui permet un confort d'hiver (réduction des besoins de chauffage) et un confort d'été (sans utilisation de la climatisation).

Wall'Up Préfa a levé 2,5M€ auprès d'Altur Investissement, de la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat (France 2030) et de Schneider Electric Energie Access. Cette levée de fonds a pour objectif de financer l'obtention d'un avis technique spécifique, l'augmentation de la capacité de stockage tampon et la fluidification de la production automatisée.

**EN BREF****Date de création : 2021****Premier Investissement : 2023****Activité : Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques****CA 2022 : env. 0,8 M€****@ : [www.https://vestalis.fr/](https://vestalis.fr/)**

Vestalis est une start-up française créée en 2021 qui souhaite lancer le concept du « mobilier *as a service* ». Elle est dirigée par Pierre Faure, Marc-Adrien Roux-Savelli et Pierre Simian. Ces trois co-fondateurs font preuve d'une excellence logistique et stratégique.



Dans un contexte de fortes tensions du marché de la location et de l'essor de nouveaux usages de l'immobilier, l'aménagement des espaces locatifs demande à être repensé pour répondre à un besoin de flexibilité et de mobilité. Ainsi, alors qu'il y a encore quelques années la norme était le logement nu, le meublé se développe rapidement, notamment auprès des bailleurs institutionnels : on compte chaque année 100 000 logements nouvellement meublés en France, ce qui atteste d'une forte demande d'aménagements rapides, simples et responsables.

La startup permet aux propriétaires de proposer des biens « ready-to-live » en

seulement cinq jours en prenant intégralement en charge l'ameublement : choix du mobilier et de l'aménagement, achats, livraison en une fois et installation, ménage, gestion du mobilier dans la durée et maintenance. Vestalis s'impose ainsi en partenaire unique de l'aménagement locatif, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels de l'immobilier, ce qui est une première sur le marché.

Après avoir réalisé un pre-seed de 250 K€ en 2022, Vestalis a levé 2,5 M€ auprès d'Altur Investissement et de LBO France. Cet investissement a pour objectif d'ouvrir une zone logistique en Ile-de-France pour augmenter ses capacités et permettre de meubler plus de 300 appartements par mois en 2024. Cette levée de fonds permettra également d'accélérer les investissements dans le développement d'outils digitaux innovants pour optimiser l'efficacité de ses services.



POMPES FUNEBRES DE FRANCE



La société Pompes Funèbres de France a été rachetée par Sandrine Thiéfine et Gilles Delamarre en 2016.

Les deux dirigeants ont une grande expérience dans le secteur des services funéraires et des services à la personne.

Auparavant, Sandrine Thiéfine était Présidente du réseau Roc-Eclerc, qui en quelques années s'est développé pour atteindre 400 agences en France.

L'ambition est de développer un réseau d'agences de pompes funèbres en franchise sur l'ensemble du territoire national. En 2019, parallèlement à l'entrée au capital d'Altur Investissement, Pompes Funèbres de France a racheté le fonds de commerce de trois agences situées en Ile de France. Ces agences intégrées, gérées directement par Sandrine Thiéfine, permettent à la fois de dynamiser leur activité mais également de montrer au réseau actuel et aux futurs franchisés, la valeur ajoutée apportée par le franchiseur.

La France est le 1^{er} pays d'Europe, concernant le développement des réseaux de franchise et ce modèle entrepreneurial est en croissance ces dernières années.

Plus globalement, la Silver Economy connaît un

EN BREF

Date de reprise : 2016

Premier Investissement : 2019

Activité : services funéraires

CA 2022: env. 3,5 M€

@ : www.pompesfunebresdefrance.com

très fort développement à l'échelle mondiale avec une population vieillissante et des besoins accrus.

Le métier de services funéraire nécessite énormément de réactivité auprès des familles clientes et un accompagnement pro-actif et humain. C'est pour cette raison que le réseau de franchise est un plus, car les franchisés sont des entrepreneurs et des entreprises familiales qui dynamisent leur propre société.

Le réseau actuel est composé d'une centaine



d'agences franchisées sur l'ensemble du territoire national. Le programme actuel d'ouverture d'agence est important, ce qui prouve la pertinence de l'investissement d'Altur Investissement et la force du réseau Pompes Funèbres de France.

Le 1^{er} semestre 2023 est en phase avec le budget. La partie réseau de franchise continue son maillage national et les agences intégrées continuent de se développer.

DEMARNE



EN BREF

Date de création : 1929

Premier Investissement : 2018

Activité : Distribution produits marins

CA 2022 : env. 167 M€

@ : www.demarnefreres.com

Le groupe Demarne a été créé en 1929, par Yvonne Demarne, grand-mère de l'actuel dirigeant, Jean-Paul Demarne.

Ce qui n'était à l'origine qu'un commerce de moules dans les Halles de Paris fait aujourd'hui partie des cinq premiers distributeurs de produits de la mer français, commercialisant plus de 22 500 tonnes de produits répartis en cinq familles : Les moules, huîtres, et coquillages, (44% du volume), la marée (31,1% du volume), les crevettes et crustacés (11,1% du volume), les produits élaborés sous la marque "La Barre" (8,9% du volume) et les produits surgelés (4,4% du volume).



Le Groupe dispose d'ateliers, entrepôts et viviers répartis sur deux sites à Boulogne sur Mer et Rungis, ainsi qu'un point de vente destiné aux clients détaillants, restaurateurs et

grossistes également situé à Rungis, le Pavillon de la marée. Les autres clients ne se déplaçant pas à Rungis sont livrés par la flotte de camions réfrigérés du Groupe.



A la tête du Groupe familial au début des années 1990, la famille de Jean-Paul Demarne en avait cédé le contrôle en 2001. Mais face aux difficultés rencontrées par le groupe repreneur dès 2004, la reprise de Demarne est finalement organisée par un tour de table d'investisseurs financiers en 2007, avant que Jean-Paul Demarne avec sa famille n'en reprenne finalement le contrôle en 2018.

Altur Investissement est entré au capital du groupe Demarne en mars 2018.

La société est en phase avec son budget même si la pression sur la matière première est un enjeu fort.



Satam a été créée en 1921. La société s'est très vite spécialisée dans la production de pompes de distributions pour stations-services, avec des activités annexes.

En 1996, Satam est racheté par le groupe américain Tokheim, lui-même fabricant de pompe à essence.

Un an plus tard, Tokheim spécialise Satam dans la conception/distribution de systèmes de comptage métrologique d'hydrocarbures liquides en amont des pompes à essence.



Satam conçoit, assemble et distribue une gamme de compteurs métrologiques d'hydrocarbures liquides et de leurs boîtiers à lecture mécanique et/ou électronique (wifi ou filaire) vendus par ordre de taille, de 12 m³/h à 330 m³/h. La société gère également les processus de certification (MID), d'étalonnage et le contrôle qualité des compteurs.

EN BREF

Date de création : 2008
Premier Investissement : 2009
Activité : comptage d'hydrocarbure
CA 2022 : env. 8 M€
@ : www.satam.eu



Le droit de s'auto-certifier est le fonds de commerce de Satam : tous les produits à l'exception des compteurs de 330 m³ sont certifiés en usine. Ce droit est renouvelé chaque année à l'issue d'un audit réglementaire des installations (moyenne des audits tendant vers 16/20).

Satam est présent sur trois marchés : les dépôts pétroliers, les camions avitailleurs ainsi que l'aéronautique.

Satam bénéficie d'une belle image de marque, gage de qualité et de confiance.

Une importante partie de l'activité de Satam est réalisée à l'international. Les déplacements ont été compliqués avec la crise sanitaire ce qui impacte le développement commercial. Cependant la Société est active sur son marché et met en place des projets d'évolution de produits permettant d'élargir la base clients.



SERMETA



Créé en 1993, Sermeta est le leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation. La Société se positionne sur deux types d'applications : chauffage et eau chaude sanitaire.

L'entreprise, qui possède deux usines à Morlaix (Finistère) et à Lannion (Côtes- d'Armor), produit près de 2 millions d'échangeurs thermiques par an. Fournissant les principaux fabricants de chaudières à gaz, Sermeta adresse aussi bien le marché final résidentiel (75% du CA) que le marché final professionnel (19% du CA). Exportant près de 97% de sa production, la Société s'appuie sur une gamme de produits innovante (protégée par des brevets). Les échangeurs fabriqués par Sermeta assurent une diminution des émissions de polluants dans l'atmosphère de plus de 30 % et une réduction significative du coût énergétique pour l'utilisateur final. Le parc installé dans le monde est composé de 12 millions d'échangeurs.



En juin 2014, le dirigeant-fondateur de Sermeta, Joseph LE MER, reprend le contrôle majoritaire de sa société dans le cadre d'un LBO secondaire aux côtés du management, de Bpifrance, d'Arkéa Capital Partenaire et d'un

EN BREF

Date de création : 1993

Premier Investissement : 2014

Activité : production d'échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation

CA 2022 (non audité) : 270 M€

@ : www.sermeta.com

pool de co-investisseurs emmenés par le Crédit Agricole (dont Altur Investissement). Cette opération acte la sortie de Carlyle, entré en 2010 lors d'un LBO majoritaire (65% du capital).

La mise en œuvre de la réglementation ERP en



septembre 2015 commence à avoir des effets sur la croissance des volumes. En effet, cette norme fait basculer la production des chaudières classiques actuelles atmosphériques en chaudières à condensation.

Avec le lancement du nouveau produit Nnext (en 2017), Sermeta concrétise son plan de développement en étant en capacité de répondre à de plus gros appels d'offre. Ceci permet de développer l'activité en Asie (Chine) et en Amérique du Nord (Etats-Unis).

Courant 2018, un refinancement de la dette bancaire a permis à la Société de réduire sensiblement ses frais financiers.

Le 1^{er} semestre 2023 est en phase avec le budget notamment grâce aux innovations de ces dernières années.

EMP ROTOMOULAGE



EN BREF

Date de création : 1987
Premier Investissement : 2021
Activité : production et distribution de pièces rotomoulées sur-mesure
CA 2022 : 17,4 M€
@ : www.emp-rotomoulage.fr

La société, développe et produit des pièces rotomoulées sur mesure 100% recyclable. Le rotomoulage est une technique de transformation des matières plastiques. Elle se base sur le mouvement rotatif d'un moule allié à la chauffe de ce moule. L'association de ces deux éléments permet aux matières plastiques d'épouser progressivement la forme du moule.

Chaque année c'est plus de 130 000 pièces rotomoulées qui sont fabriquées par EMP Rotomoulage et plus de 2 075 tonnes de polyéthylène transformées.



Depuis 2012 EMP Rotomoulage dispose d'un site de production de 6 500 m² en Bretagne et d'un parc de machines neuf composé de 6 fours proposant des diamètres différents permettant la production de produits sur-mesure.

En 2018, l'entreprise est cédée par la famille Delamaire à William Digne lors d'une opération de Management Buy Out (MBI) accompagné par Amundi, NCI, BNP Paribas Développement et Unexo.

En mars 2022, lors d'une opération de Management Buy Out (MBO) permettant à William Digne de se renforcer au capital et devenir majoritaire, Altur Investissement a investi aux côtés de BNP Paribas Développement et Unexo. L'opération permettra également d'augmenter la capacité industrielle d'EMP Rotomoulage et de renforcer sa force commerciale.

L'entreprise compte actuellement environ 70 salariés dont la grande majorité est affectée à la production.

La société renforce sa capacité de production permettant de continuer à satisfaire la demande des clients. La société est en phase avec son budget sur le 1^{er} semestre 2023.



MERCURE NICE



EN BREF

Date de création : 1977

Premier Investissement : 2015

Activité : hôtellerie

CA 2022 : 6 M€

@ : www.turenne-hotellerie.com

et www.accorhotels.com

L'hôtel Mercure Nice Centre Notre Dame est un hôtel 4 étoiles de 198 chambres.

L'acquisition en juillet 2015 a été réalisée dans le cadre d'un contrat de management avec le Groupe ACCORHOTELS et incluait la réalisation d'importants travaux de rénovation à savoir la rénovation complète de l'établissement.

En 2015/2016, d'important travaux de rénovation ont été entrepris, permettant de rénover les chambres et salles de bains, le bar lounge panoramique, les terrasses extérieures et l'espace piscine en roof-top afin de proposer des services à forte valeur ajoutée (solarium, fitness, jacuzzis). Ces espaces sont entièrement repensés et modernisés. Les services généraux et l'accueil ont été également rénovés.



Cet établissement est caractérisé par son emplacement en plein centre-ville de Nice, avec une accessibilité facile (gare et tramway à proximité, parking public sous l'hôtel). Au-delà de sa localisation idéale, ses atouts principaux sont son bar panoramique en étage élevé, sa piscine en roof-top, sa grande capacité (198 chambres) et son jardin intérieur de 2000 m².

La particularité de cet établissement réside dans son mix clientèle, à forte proportion loisirs (70% de la clientèle) et avec une prépondérance de voyageurs internationaux (60%).



Une opération capitalistique a eu lieu en octobre 2021, permettant à Altur Investissement de comptabiliser une plus-value et de réinvestir une quote part limitée du produit de cession.

Le marché de la Côte d'Azur a été très impacté par la Covid-19 (du fait de l'absence de clientèle internationale) mais le redémarrage d'activité est particulièrement fort depuis mars 2022. A fin mai 2022, le chiffre d'affaires est en avance de 20% par rapport au budget. Il reste néanmoins en recul par rapport à l'année 2019 (-16%) qui était une année historique pour l'hôtel.

Cette avance sur le budget est à mettre au crédit des événements niçois (Grand Prix de Monaco, Festival de Cannes, demi-finales du Top 14 de Rugby, course Ironman) qui ont un effet très porteur sur l'activité depuis mars 2022.

La saison estivale s'annonce très porteuse avec des portefeuilles de réservations supérieurs à 2019 et à des niveaux de prix moyen nettement plus élevés que 2019.

MERCURE LYON CENTRE CHÂTEAU PERRACHE



Altur Investissement est entré début 2020 au capital de l'hôtel Mercure Lyon Centre Château Perrache.

Construit en 1903 et rénové en partie en 2015, l'hôtel, est situé dans le centre-ville de Lyon, à mi-chemin entre la place Bellecour et le quartier de Confluence. Classé quatre étoiles, l'établissement dispose de 120 chambres, de 12 salles de réunion, d'une salle de sport, d'un parking intérieur et d'un parking extérieur, d'un bar et d'un restaurant avec terrasse.



La grande qualité de l'équipe de l'hôtel permet de connaître une très belle croissance avec une clientèle française et internationale et de nourrir des objectifs ambitieux pour les années à venir.

Après une première phase de travaux en 2014-2015 ayant permis la rénovation d'une partie des chambres et le réaménagement des services généraux sous un style « Art

EN BREF

Date de création : 1903
Premier Investissement : 2020
Activité : hôtellerie
CA 2019: 5,4 M€
CA 2020: 1,5 M€
CA 2021: 3,4 M€
CA 2022: 5,7 M€

Nouveau », de nouveaux travaux de rénovation permettront à l'hôtel de proposer une gamme de prestations encore supérieure aux clients que ce soit sur les lieux de réception mais aussi dans les chambres.



Le réaménagement en cours de la gare et du quartier de Lyon Perrache offrira une visibilité accrue à l'établissement, dans un métropole Lyonnaise dynamique, attirant un nombre croissant de visiteurs et touristes depuis quelques années.

Le chiffre d'affaires de l'année 2022 s'élève à 5,7 M€ HT, soit une hausse de 69% vs 2021 qui était une année encore impactée par le COVID.



DROMADAIRE



EN BREF

Date de création : 1998
Premier Investissement : 2007
Activité : cartes de vœux virtuelles
CA 2022 : 0,7 M€
@ : www.dromadaire.com

Dromadaire.com est un des leaders des cartes de vœux virtuelles. Avec plus de 8 millions de visiteurs uniques par mois, Dromadaire.com se place largement en tête du marché en France.



Dromadaire.com propose 3 gammes de produits :

- les cartes virtuelles : le cœur de métier de la société, ces « dromacartes » se déclinent en quelques 300 thèmes qui accompagnent les internautes dans tous les moments de leur vie (mariage, naissance, anniversaire) ;
- les cartes papier : avec Dromapost, les internautes peuvent envoyer des cartes papier directement depuis leur ordinateur. L'utilisateur choisit parmi plusieurs centaines de modèles

personnalisables, du plus classique au plus amusant. L'internaute peut insérer ses photos et son message dans le modèle choisi. La carte est livrée par la Poste le lendemain directement chez le destinataire ou à une date choisie. La Société a lancé en mai 2014 les offres cadeaux : possibilité d'ajouter un cadeau (bougie, chocolat, champagne...) à la carte papier ;

- les cadeaux photos : nouveauté de l'année, Dromadaire.com propose des objets personnalisables avec une photo : poster, cadre photo, coque iPhone, mug, puzzle...

Par ailleurs, la Société a fait évoluer son modèle de revenus publicitaire et a lancé début 2014, la Brandbox qui lui a permis de mettre en place de nouveaux partenariats publicitaires avec de nombreuses marques, et qui entraîne un taux d'ouverture des mails bien supérieur aux campagnes de publicité classique.

Les projets développés ces derniers mois ont commencé à être commercialisés courant 1^{er} semestre 2023.



FPCI TURENNE HÔTELLERIE 2



EN BREF

Date de création : 2017

Activité : Investissement dans des exploitations hôtelières (murs et/ou fonds de commerce)

Montant souscrit : 5,0 M€

Montant appelé au 30/06/2023 : 4,5 M€

Avec les bonnes performances de son premier Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) appelé Turenne Hôtellerie 1 et dans un contexte de performances hôtelières solides et de développement du tourisme en France attendu ces prochaines années, l'équipe Turenne Hôtellerie a lancé son FPCI Turenne Hôtellerie 2 afin d'investir dans des actifs présentant un couple risque / rendement équilibré.

Turenne Hôtellerie 2 est un FPCI dédié à l'investissement dans le secteur hôtelier. Le fonds acquiert des fonds de commerce d'établissement hôteliers et les murs la plupart du temps. Les investissements doivent présenter un fort potentiel de création de valeur (rénovation, repositionnement...). Le Fonds investi des tickets compris entre 1 M€ et 6 M€ dans des hôtels d'une capacité de 50 à 200 chambres, situés dans des grandes agglomérations françaises.

Le véhicule est géré par le pôle Hôtellerie de Turenne Capital, composé d'une équipe dédiée de 7 professionnels expérimentés experts du secteur, dont 3 anciens cadres AccorHotels. Turenne Hôtellerie fête ses 10 ans d'existence et de création de valeur avec pas moins de 120 M€ d'actifs investis ou conseillés dans l'hôtellerie française sous gestion soit plus de 300 M€ de valeur d'actifs hôteliers avec une trentaine de participations hôtelières à ce jour dont plus de la moitié en majoritaire.

Turenne Hôtellerie 2 a clôturé sa levée fin mars 2019, avec 53 M€ de souscriptions.

En 2022, 4 investissements ont été réalisés : La SAS Mozaria a été capitalisée afin de procéder à l'acquisition de l'hôtel Apogia (Nice) ainsi que trois réinvestissements afin d'accompagner certains hôtels dans leurs travaux de rénovation.

EN BREF

Date de création : 2020
Premier Investissement : 2020
Activité : Portefeuille de participations

Trophy Investissements

En janvier 2020, Altur Investissement a finalisé l'acquisition d'un portefeuille en secondaire. Ce portefeuille se composait de six participations et a été racheté auprès de Sigma Gestion, à travers un véhicule Ad hoc créé à cette occasion et baptisé Trophy. Ces participations ont été sélectionnées par Altur Investissement pour leur qualité et leur potentiel de création de valeur ajoutée.

Altur Investissement accompagne l'équipe de Sigma Gestion, qui conserve la gestion du portefeuille Trophy.

En octobre 2020, Trophy a réalisé sa première cession : la société Avencall (XiVO) Fournisseur d'offres de téléphonie d'entreprise via internet, basée sur des logiciels open-source sans coût de licence, destiné aux PME/ETI et call centers. La Société a été acquise par Wisper, spécialiste de la virtualisation des postes de travail.

En mars 2021, Trophy a réalisé la cession de sa participation au capital de la société Webdyn, concepteur et producteur de matériels et logiciels de communication « machine to machine » notamment destinés au secteur de l'énergie, pour la transmission de données liées à la consommation énergétique au groupe espagnol Flexitron.

En mai 2021, Trophy a réalisé la cession de sa participation au capital de la société Vissal, fabricant et distributeur de visserie et boulonnerie vendue en B2B et B2B2C. La société a été acquise par le groupe ACI. ACI GROUPE est une ETI Française offrant des solutions industrielles à haute valeur ajoutée et qui regroupe des savoir-faire technologiques complémentaires. ACI GROUPE propose de la fabrication de pièces, de sous-ensembles, ainsi qu'une offre de services et de maintenance.

Au 30 juin 2023, Trophy regroupe trois PME dans des secteurs diversifiés :

Sebbin

Fabricant de prothèses en silicone pour homme/femme, pour la chirurgie esthétique ou reconstructrice. Sebbin est un acteur reconnu pour la qualité de ses produits réalisés à la main et entièrement « made in France ».

Surtec


Concepteur de systèmes d'alarme sans fil destinés aux particuliers, aux espaces commerciaux et aux chantiers. Les produits sont vendus en B2B aux acteurs de la télésurveillance. Surtec conçoit et gère son parc de produits, la production étant déléguée à une société sœur.

Vectrawave

Bureau d'études spécialisé dans la conception de modules et microprocesseurs haut-de-gamme destinés aux équipements de télécommunication radio ou filaire.

L'ensemble de ces trois sociétés représentait un chiffre d'affaires cumulé d'environ 23 M€ au 30 juin 2023 (comptes non audités). 2 participations connaissent aujourd'hui des difficultés.

L'acquisition a été partiellement financée en dette, ce qui permettra à Altur Investissement de



bénéficiaire d'un effet de levier sur un investissement diversifié. Depuis le 31 décembre 2021 Altur Investissement, a remboursé l'intégralité de la ligne de crédit tirée en juillet 2019.



SerVme



EN BREF

Date de création : 2015

Premier Investissement : 2022

Activité : CRM restauration et hôtellerie

@ : www.servmeco.com

SerVme est une entreprise créée à Dubaï en 2015 qui propose un logiciel CRM (gestion de la relation avec le client) destiné aux CHR (Cafés, restaurants d'Hôtels, Restaurants). Ce logiciel permet à ces établissements souscrivant à la solution SaaS de recevoir des réservations, des prépaiements ainsi que de centraliser les informations clients (historiques, intolérances, habitudes).

La Société est co-fondée et dirigée par Sarah Hawilo et Karl Atiyeh depuis 2015.

Altur Investissement accompagne SerVme dans le but de renforcer sa capacité de recrutements (Sales, Marketing, Ops et ingénieurs) afin de gagner des parts de marché au Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis) et de se développer en Europe.



CARNET DE L'ACTIONNAIRE

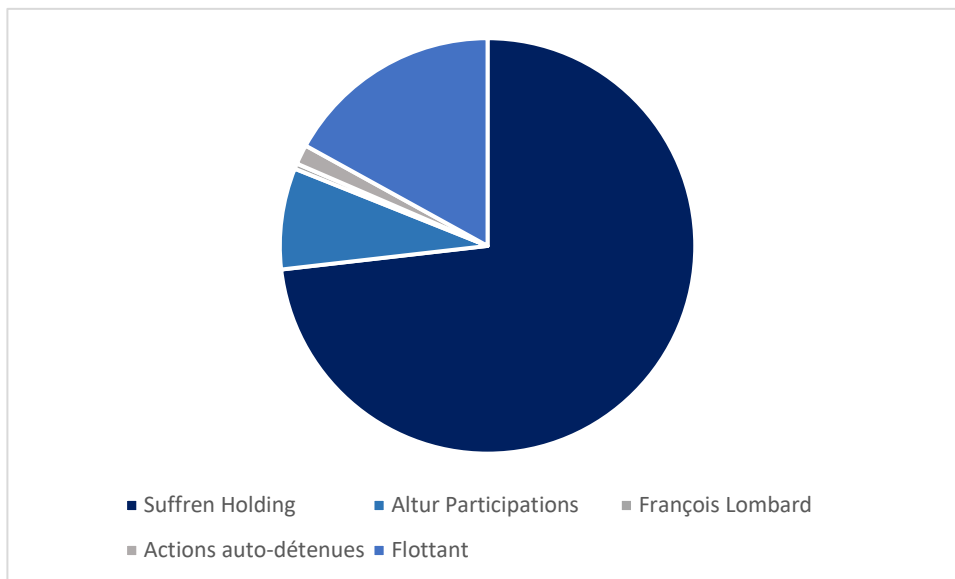
Altur Investissement

Marché : Euronext – Compartiment C

Code ISIN : FR0010395681

Nombre de titres : 3 926 045

Répartition du capital au 30/06/2023



Evolution du cours de bourse sur 1 an du 30 juin 2022 au 30 juin 2023 (en euro par action)



PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

Le début de l'année 2023 est marqué par les conséquences économiques de la guerre en Ukraine. Celles-ci exposent Altur Investissement à certains risques en particulier :

➤ Risque que la crise liée à la guerre en Ukraine affecte défavorablement les performances des participations d'Altur Investissement (problèmes de trésorerie, baisse de chiffre d'affaires ou de la rentabilité) ;

➤ Risque que la situation géopolitique liée à la guerre en Ukraine affecte les conditions d'investissement, de transformation, de valorisation, et de cession des participations.

Autres risques :

- **RISQUES INHERENTS A L'ACTIVITE DU PRIVATE EQUITY**

L'investissement dans une société dont l'objet est la prise de participations de type Private Equity comporte, par nature, un niveau de risque élevé, sensiblement supérieur à celui encouru par l'investissement dans les grandes sociétés industrielles, immobilières ou financières cotées. Il ne peut être donné aucune garantie quant à la réalisation des objectifs d'investissement d'Altur Investissement ou même la récupération du capital investi dans celle-ci. Les performances réalisées par les fonds gérés par Altur Investissement dans le passé sur ce type d'investissements ne peuvent en aucune manière garantir les performances futures de la Société. Les investissements de Private Equity présentent notamment les risques suivants :

- **RISQUES LIES A L'ABSENCE DE LIQUIDITE DES PARTICIPATIONS**

Nature du risque	Modération du risque
<p>Altur Investissement a pour objectif d'investir principalement dans des sociétés non cotées, dans une perspective de moyen ou long terme. Bien que les investissements effectués par Altur Investissement puissent parfois générer des revenus courants, la récupération des capitaux investis et la réalisation éventuelle de plus-values ne résultent, dans la très grande majorité des cas, que de la cession totale ou partielle de la participation, laquelle n'intervient généralement que plusieurs années après son acquisition. Il ne peut être garanti que les sociétés dans lesquelles Altur Investissement a ou aura investi pourront faire l'objet d'une introduction en bourse ou d'une cession. Dans ces conditions, il se peut qu'Altur Investissement éprouve des difficultés à céder ses investissements, tant en termes de délai que de conditions de prix. Cette situation pourrait venir limiter ou empêcher la réalisation par Altur Investissement de</p>	<p>La diversification sectorielle et géographique du portefeuille minimise le risque d'absence de liquidité du portefeuille. Les processus d'investissements mis en place par Altur Investissement intègrent l'analyse des scénarii de sortie pour chaque investissement potentiel. De plus, le portefeuille d'Altur Investissement est bien diversifié en termes d'acquisition, ce qui facilite une rotation harmonieuse du portefeuille.</p>



<p>nouveaux investissements et constituer ainsi un frein à la mise en œuvre de sa stratégie d’investissement. Par ailleurs, dans certains cas, une autorisation préalable de cession par les autorités compétentes pourra être nécessaire.</p>	
--	--

○ RISQUES LIES A LA CAPACITE D’INVESTIR D’ALTUR INVESTISSEMENT

Nature du risque	Modération du risque
<p>La réussite d’Altur Investissement dépend essentiellement de sa capacité à identifier, sélectionner, acquérir et céder des participations susceptibles de générer des plus-values importantes, et ce sur un marché compétitif.</p> <p>Or, il existe de plus en plus d’acteurs dans le marché du Private Equity, et ce, en particulier sur les opérations les plus importantes, pour lesquelles le marché est mondialisé et la concurrence particulièrement forte. Certains de ces acteurs ont une capacité financière supérieure à celle d’Altur Investissement, leur permettant d’intervenir sur des transactions de taille importante avec un avantage concurrentiel. D’autres peuvent avoir par ailleurs des exigences de retour sur investissement moins élevées qu’Altur Investissement, qui leur permettent, pour un même actif, d’offrir au vendeur des prix supérieurs.</p> <p>Altur Investissement ne peut donc garantir de continuer à être en mesure d’étudier certaines opportunités d’investissement, ni que les propositions d’acquisition, seront retenues par les vendeurs.</p>	<p>La stratégie d’investissement mise en place par Altur Investissement permet d’identifier les opportunités en amont (deal propriétaires) et souvent d’éviter un processus d’enchères trop disputées.</p>

○ RISQUES LIES A L’ACQUISITION DE PARTICIPATIONS

Nature du risque	Modération du risque
-------------------------	-----------------------------



<p>Altur Investissement encourt les risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations dans d'autres sociétés, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les risques afférents à l'évaluation des forces et faiblesses de ces sociétés, de leur potentiel de développement, de la pertinence de leur plan d'activité et de la capacité de leurs dirigeants à le mener à bien ; • les risques liés à une appréciation inexacte de la valeur actuelle des participations acquises dans ces sociétés ou du potentiel de croissance de cette valeur ; • les risques découlant de la gestion de la société cible antérieurement à l'acquisition, non identifiés dans le cadre des due diligences réalisées préalablement à celle-ci, ou non garantis par les vendeurs au titre de la garantie de passif et d'actif négociée par la Société dans le cadre de l'acquisition ; • les risques liés aux conditions et modalités de financement de l'acquisition (par exemple, augmentation des taux d'intérêts, mise en jeu de clauses d'exigibilité anticipée, etc.) ; • les risques liés aux litiges pouvant survenir avec les vendeurs ou des tiers concernant l'acquisition elle-même ou ses conséquences (par exemple, résiliation par des fournisseurs, clients ou banques des contrats les liant à la société acquise du fait du changement de contrôle) ; • les risques liés à l'insolvabilité d'une ou plusieurs des sociétés dans laquelle la Société détient une participation (par exemple, obligation de soutenir financièrement la société concernée, perte égale au prix d'acquisition de la participation concernée, redressement ou liquidation judiciaire, extension de la procédure de faillite à la société, action en comblement de passif) et les risques de litiges en découlant. 	<p>Les processus d'investissements mis en place par Altur Investissement ainsi que le recours à des cabinets d'audit et de conseil de tout premier plan, des banques conseils et des cabinets d'avocats réputés permettent de limiter les risques inhérents à l'activité d'acquisition. Altur Investissement a une longue expertise de l'investissement, ce qui permet de roder et de développer les processus sophistiqués évoqués ci-dessus</p>
--	---

○ RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Nature du risque	Modération du risque
-------------------------	-----------------------------



<p>L'évolution de la conjoncture économique (liée notamment à la pandémie de Covid-19 et à la guerre en Ukraine) est susceptible, d'une part d'affecter la capacité d'Altur Investissement à réaliser des investissements répondant à ses critères de sélection et à céder ces investissements dans des conditions satisfaisantes, et d'autre part de dégrader la valeur des participations qu'elle a, ou aura, acquises, les sociétés concernées pouvant, en fonction de leur secteur d'activité, se révéler particulièrement sensibles à l'évolution de tel ou tel indicateur économique.</p>	<p>Le risque de conjoncture économique est minimisé par la sélection d'entreprises en croissance. Le risque est minimisé par la diversification géographique et sectorielle des sociétés.</p>
---	---

○ **RISQUES LIES AU DEPART DES DIRIGEANTS DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE**

Nature du risque	Modération du risque
<p>Les sociétés dans lesquelles Altur Investissement détient une participation peuvent être dépendantes de la présence en leur sein d'une ou plusieurs personnes-clés dont le départ ou l'indisponibilité pourrait avoir pour elles des conséquences préjudiciables. De ce fait, Altur Investissement pourrait être amenée à différer la cession de la participation concernée, ou à céder cette participation dans des conditions défavorables.</p>	<p>L'évaluation du management (motivation, engagement, performance, etc...) est un facteur clé d'investissement. Le principe du Private Equity repose sur un alignement des intérêts entre le management et l'investisseur. En règle générale, le management a donc intérêt à collaborer avec l'investisseur jusqu'au dénouement de l'investissement.</p>

○ **RISQUES LIES A L'ESTIMATION DE LA VALEUR DES PARTICIPATIONS DE LA SOCIETE**

Nature du risque	Modération du risque
<p>Les participations que détient Altur Investissement font l'objet d'évaluations périodiques par celle-ci, dont les règles sont exposées dans l'annexe des comptes. Ces évaluations périodiques du portefeuille de participations d'Altur Investissement visent à permettre de déterminer la valeur de l'Actif Net Réévalué par action, laquelle sera publiée trimestriellement. Quels que soient le soin et la prudence apportés à ces évaluations, il ne peut toutefois être garanti que chacune des participations d'Altur Investissement puisse être cédée à une valeur au moins égale à celle retenue par Altur Investissement dans le cadre de cette évaluation.</p>	<p>Les valorisations sont revues par les Commissaires aux Comptes d'Altur Investissement. Altur Investissement a la faculté de challenger au travers du Comité d'Audit et de son Conseil de surveillance, les valorisations qui lui sont fournies, voire de les modifier si elle le juge nécessaire.</p>

● **RISQUES FINANCIERS**

● **RISQUES LIES AUX TAUX D'INTERET**

Nature du risque	Modération du Risque
<p>RISQUES LIES AUX OPERATIONS DE LBO</p> <p>Dans le cadre des opérations avec effet de levier, Altur Investissement est indirectement soumise au risque d'augmentation du coût de l'endettement et au risque de ne pas trouver de financement ou de ne pas pouvoir financer les nouvelles opérations envisagées à des conditions permettant une rentabilité satisfaisante.</p>	<p>La société est concernée par la hausse des taux d'intérêts dans un nombre très limité de cas.</p>

- **RISQUES DE CHANGE**

Les actions d'Altur Investissement, existantes ou à créer, sont libellées en euros. En conséquence, la rentabilité pour un investisseur ayant acheté des titres d'Altur Investissement à partir de devises autres que l'euro, peut être affectée par les fluctuations de cette devise par rapport à l'euro. L'ensemble des sociétés constituant le portefeuille d'Altur Investissement sont enregistrées en France. Il n'y a donc pas de risque de change.

- **RISQUES JURIDIQUES ET FISCAUX**

- **RISQUES LIES AU STATUT DE SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS (SCA)**

Nature du risque	Modération du risque
<p>L'associé commandité d'Altur Investissement est la société Altur Gestion. Cette dernière société est aussi gérant d'Altur Investissement et dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il ressort par ailleurs des dispositions législatives applicables aux Sociétés en Commandite par Actions que la révocation du gérant ne peut être décidée que par décision de l'associé commandité (dont lui-même) ou par le Tribunal de Commerce pour une cause légitime à la demande de tout associé ou de la Société. Il en résulte que tout souhait éventuel des actionnaires d'Altur Investissement (même dans leur très grande majorité) de mettre fin aux fonctions de gérant d'Altur Investissement contre son accord sera en pratique virtuellement impossible à mettre en œuvre.</p>	<p>Le contrôle exercé par le Comité d'audit, représentant le Conseil de surveillance implique que le gérant ne peut pas exercer son propre contrôle de manière abusive.</p>

- **RISQUES LIES AU REGIME JURIDIQUE ET FISCAL DES SCR**

Nature du risque	Modération du risque
<p>Altur Investissement a opté pour le régime des Sociétés de Capital Risque (SCR) à objet exclusif de gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de</p>	<p>La stratégie d'investissement et les méthodes mises en place par l'équipe d'Altur Investissement constituent une</p>

<p>titres non cotés. À ce titre, elle bénéficie d'un statut fiscal privilégié. En contrepartie, elle s'engage à respecter certaines conditions, et notamment les quotas de titres éligibles définis par l'article 1er modifié de la loi n° 85-695 du 11 juillet 1985. Bien que la plupart des investissements effectués répondent aux critères d'éligibilité définis par ces dispositions, Altur Investissement ne peut garantir qu'elle ne sera pas amenée à renoncer à la réalisation d'un investissement, ou à devoir céder par anticipation une ou plusieurs participations, de manière à conserver le bénéfice de ce régime.</p> <p>Il est, par ailleurs, souligné qu'une SCR ne peut recourir à l'emprunt que dans la limite de 10 % de son actif net comptable, ce qui empêchera Altur Investissement de disposer d'une réserve de financement en cas de nécessité. Altur Investissement pourra donc ne pas être en mesure de participer à un investissement si ses ressources propres ne sont pas suffisantes pour financer celui-ci.</p> <p>Bien que l'option pour ce régime implique qu'Altur Investissement apporte la plus grande attention au respect des contraintes auxquelles elle est subordonnée, le non-respect de certaines conditions pourrait entraîner la perte du régime fiscal des SCR et, par voie de conséquence, la perte rétroactive des avantages fiscaux dont ont bénéficiés les actionnaires. En outre, le régime juridique et fiscal des SCR a subi, dans le passé, de fréquentes modifications. Altur Investissement ne peut donc garantir qu'elle ne sera pas soumise à des contraintes de gestion supplémentaires par rapport à celles existant à aujourd'hui, que le régime fiscal applicable à ses actionnaires restera inchangé, ou qu'elle sera en mesure de conserver le bénéfice du régime fiscal de faveur.</p>	<p>garantie pour le respect des aspects juridiques et fiscaux.</p>
--	--

• AUTRES RISQUES JURIDIQUES ET FISCAUX

Nature du risque	Modération du risque
<p>Des modifications légales, fiscales et réglementaires peuvent intervenir et sont susceptibles d'affecter défavorablement Altur Investissement, les sociétés de son portefeuille ou ses actionnaires. À titre d'exemple, il est arrivé que le marché des transactions ouvertes au Private Equity soit affecté par le manque de disponibilités des financements senior et subordonnés, en partie du fait de pressions réglementaires sur les banques pour réduire leur risque sur de telles transactions.</p>	<p>Grâce à sa diversification au travers des investissements dans un large éventail de secteurs, Altur Investissement limite les impacts liés à un changement de législation dans un secteur particulier.</p>

- **RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT**

Néant.

- **ASSURANCE**

L'activité d'Altur Investissement ne justifie pas de couverture d'assurance de type industriel. Altur Investissement a souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Responsabilité Civile Mandataires Sociaux pour une couverture globale de deux millions d'euros.

- **RISQUES LIES AUX HOMMES-CLES**

Nature du risque	Modération du risque
<p>RISQUES LIES A LA DIRECTION ET AU CONTROLE Monsieur François Lombard est le fondateur d'Altur Investissement et joue, depuis plus de 10 ans, un rôle majeur dans la direction de cette société et la gestion. Son départ, son indisponibilité prolongée ou son décès pourraient donc avoir un effet défavorable significatif sur l'activité et l'organisation d'Altur Investissement.</p> <p>RISQUES LIES AUX AUTRES PROFESSIONNELS D'ALTUR INVESTISSEMENT Le succès d'Altur Investissement dépend en grande partie de la compétence et de l'expertise de l'ensemble des professionnels qui œuvre à la gestion des investissements, et il ne peut être garanti que ces personnes continueront à être employées par Altur Investissement.</p>	<p>Un plan de transition est en place. Une nouvelle équipe constituée de Monsieur Bertrand Cavalié et Monsieur Rémy Lombard se met en place.</p>

La Société procède régulièrement à une revue de ses risques (cartographie des risques). Elle considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2023

Les présents états financiers ont été arrêtés par le Gérant le 25 juillet 2023, ont été examinés par le Conseil de surveillance le 25 juillet 2023 et revus par le Commissaire aux comptes de la Société.

BILAN ACTIF Au 30 juin 2023

	30/06/2023			31/12/2022
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé	-		-	-
Immobilisations incorporelles	5 980	5 980	-	-
- <i>Concession brevet licence</i>	5 980	5 980	-	-
Immobilisations corporelles	2 109	2 109	-	-
Immobilisations financières	38 894 498	7 901 200	30 993 298	30 509 617
- <i>Créances rattachées à des</i>	-	-	-	-
- <i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>	30 009 839	7 301 200	22 708 639	22 564 789
- <i>Autres titres immobilisés</i>	8 170 235		8 170 235	7 612 803
- <i>Prêts</i>	635 146	600 000	35 146	239 146
- <i>Autres immobilisations financières</i>	79 278	-	79 278	92 879
ACTIF IMMOBILISE	38 902 587	7 909 289	30 993 297	30 509 616
Créances	826		826	7 016
- <i>Autres créances</i>	826		826	7 016
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
- <i>Autres titres</i>	-		-	-
Disponibilités	5 294 746		5 294 746	11 261 124
Charges constatées d'avance	42 860		42 860	45 024
ACTIF CIRCULANT	5 338 431	-	5 338 432	11 313 164
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL ACTIF	44 241 018	7 909 289	36 331 730	41 822 780

BILAN PASSIF

Au 30 juin 2023

	30/06/2023	31/12/2022
- Capital	9 815 113	10 551 708
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	18 761 339	20 146 137
- Réserve légale	1 206 400	1 206 400
- Autres réserves	1 860 339	1 656 673
- Report à nouveau	6 607 223	4 293 513
- Résultat de l'exercice	- 2 023 399	3 871 319
Capitaux Propres	36 227 014	41 725 749
Autres fonds propres	-	-
- Provisions pour risques		
Provisions pour risques et charges		
- Intérêts d'emprunts		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Fournisseurs et comptes rattachés	104 714	94 681
- Dettes fiscales et sociales		2 350
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
- Autres dettes		
Dettes	104 714	97 031
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	36 331 730	41 822 780

COMPTE DE RESULTAT

Au 30 juin 2023

	30/06/2023	30/06/2022
Chiffre d'affaires	-	-
Produits d'exploitation	-	-
- reprises sur provisions et transfert de charges		
- autres produits		
Charges d'exploitation	892 870	765 245
- autres achats et charges externes	869 761	742 305
- impôts, taxes et versements assimilés	609	387
- dotations aux amortissements sur immobilisations		53
- autres charges	22 500	22 500
Résultat d'exploitation	- 892 870	- 765 245
Produits financiers	403 965	309 541
- produits financiers de participations		
- d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
- autres intérêts et produits assimilés	248 965	309 541
- reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges	155 000	
- différences positives de change	-	-
- produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-
Charges financières	1 572 979	220 575
- dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 572 979	220 575
- intérêts et charges assimilées		
- charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
Résultat financier	- 1 169 014	88 967
Produits exceptionnels	38 485	2 615 830
- sur opérations en capital	38 485	2 615 830
- reprises sur provisions et transfert de charges		
Charges exceptionnelles	-	1 754 128
- sur opérations en capital		1 754 128
- sur opérations de gestion		
- dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Résultat exceptionnel	38 485	861 702
RESULTAT NET TOTAL	- 2 023 399	185 424
RESULTAT NET part des commanditaires	- 2 023 399	185 424

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

Présentation d'Altur Investissement




Altur Investissement est une société en commandite par actions, régie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur relatives aux sociétés en commandites par actions, aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé et par ses statuts, cotée sur le marché Alternext d'Euronext du le 5 décembre 2006 au 12 juin 2015 puis, depuis cette date, sur le compartiment C d'Euronext Paris.

Par ailleurs, Altur Investissement a opté pour le régime juridique et fiscal des SCR (sociétés de Capital Risque), qui lui permet d'être exonérée d'impôt sur les sociétés sur la totalité des produits courants et des plus-values de cession des titres de son portefeuille, à condition que 50% de sa situation nette comptable soit constituée de titres participatifs ou titres de capital ou donnant accès au capital qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé ou organisé émis par des sociétés, sises dans un Etats de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale, qui exercent une activité mentionnée à l'article 34 du CGI et qui sont soumises à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun au taux normal, ou qui y seraient soumises dans les mêmes conditions si l'activité était exercée en France.



Quant aux actionnaires de la SCR, leur régime fiscal se veut également attractif : il permet aux personnes physiques résidentes en France de bénéficier d'une exonération totale de l'imposition des plus-values sur cession d'actions détenues depuis au moins 5 ans (sauf prélèvements sociaux, CSG/RDS) et d'une exonération totale de l'imposition des dividendes (sauf prélèvements sociaux, CSG/RDS).

- Investissements et cession réalisés au 1^{er} semestre 2023

Au cours du premier semestre 2023, Altur Investissement a réalisé deux investissements et un réinvestissement.

-  En mai 2023, Altur Investissement a pris une participation au capital de la société Vestalis lors d'une opération d'augmentation de capital ;
-  En mai 2023, Altur Investissement a pris une participation au capital de la société Wall-Up ;
-  En avril 2023, Altur Investissement a réinvesti au capital de Cousin Surgery lors d'une opération de reconstitution du capital.

Altur Investissement s'est renforcé dans les fonds suivants au cours du premier semestre :

-  Altur Investissement a libéré 200 000 € en février 2023 suite à un appel de fonds de la SLP Extens E-Heath Fund III conformément à son engagement de souscription total de 2 M€.
-  Altur Investissement a libéré 33 017 € en mars 2023 suite à un appel de fonds de la SLP Adagia Capital conformément à son engagement de souscription total de 2 M€.

Altur Investissement a libéré 120 000 € en mars 2023 et 240 000 € en mai 2023 suite à deux appels de fonds du FPCI Capital Santé 2 conformément à son engagement de souscription total de 3 M€.

Au courant du 1er semestre 2023, Altur Investissement a converti un compte courant en obligation convertible auprès de la société Pompes Funèbres de France.

VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE (TIAP – TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE)

	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées :			
- au coût de revient	13 706 981	13 706 981	13 706 981
- à une valorisation inférieure au coût de revient	11 177 861	3 876 661	3 876 661
- à une valorisation supérieure au coût de revient	11 656 097	11 656 097	20 644 015
Valeur estimative du portefeuille	36 540 939	29 239 739	38 227 657
prêts	635 146	35 146	35 146
primes de non conversion des obligations convertibles			706 818
Total incluant les créances rattachées aux TIAP	38 415 082	30 513 882	40 208 619
	<i>Provision comptable</i>	-7 901 200	
	<i>Plus-value latente non comptabilisée</i>		9 694 737

L'écart entre la valeur comptable brute mentionnée et celle présentée au bilan des états de synthèse s'explique par l'absence de comptabilisation des actions propres dans le tableau de TIAP alors qu'ils sont comptabilisés dans le bilan des états de synthèse. Cet écart est de 479 416 €.

Dans le portefeuille au 30 juin 2023, 6 sociétés sont évaluées à un prix supérieur à leur prix de revient, soit suite à des transactions récentes ou à l'entrée d'un tiers ou suite à la nette amélioration des résultats, sur la base de multiples proches de multiples d'entrée.

Les autres lignes n'ont pas été revalorisées.



PREPARATION DU RAPPORT SEMESTRIEL

- **Estimations et hypothèses**

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction d'Altur Investissement l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont décrites dans les règles et méthodes comptables en page 57 de ce document.

- **Exemption de présentation de comptes en normes IFRS**

La Gérance n'a pas jugé nécessaire de présenter des comptes séparés IFRS, le Rapport Semestriel présentant une quantité et une qualité d'informations aux actionnaires équivalent au référentiel IFRS. En effet, Altur Investissement réunit les caractéristiques nécessaires afin d'être considéré « entité d'investissement » selon les normes IFRS 10.27 et 10.28. Selon les normes comptables IFRS applicables, une société d'investissement serait amenée à appliquer la norme IFRS 10 sur les états financiers consolidés.

Or, d'après le règlement (CE) 2016/1703 de la Commission Européenne du 22 septembre 2016 modifiant IFRS 10 et notamment l'Annexe « Entités d'investissement : application de l'exception de consolidation », il est stipulé, à l'article 4B que « Une société mère qui est une entité d'investissement n'est pas tenue de présenter des états financiers consolidés si elle a l'obligation, selon le paragraphe 31 de la présente norme, d'évaluer toutes ses filiales à la juste valeur (ci-après « JV ») par le biais du résultat net ».

Le paragraphe 31 stipule que « l'entité d'investissement ne doit pas consolider ses filiales ni appliquer IFRS 3 lorsqu'elle obtient le contrôle d'une autre entité. Elle doit évaluer ses participations dans des filiales à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 ».

Enfin, Altur Investissement n'exerce pas de contrôle sur ses participations, à l'exception d'une ligne de titres faisant l'objet d'une réflexion avancée sur une cession à court termes.

Par conséquent, la présentation en normes IFRS des comptes aboutirait à la création de comptes séparés avec valorisation à la juste valeur des titres en portefeuille.

Altur Investissement communique déjà régulièrement un équivalent de la juste valeur de son portefeuille par ses publications trimestrielles d'Actif Net Réévalué (ANR). Ces informations sont détaillées dans les Rapports Annuels et Semestriels publiés par Altur Investissement.



- **Information sectorielle**

Altur Investissement exerce exclusivement l'activité de capital investissement et investit principalement en zone euro.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur et en particulier préconisées par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes :

- de continuité de l'exploitation ;
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- d'indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- I. frais de constitution : 100 % la première année,
- II. frais d'établissement : 5 ans en linéaire *pro rata temporis*, site internet : 100 % la première année.

Méthode d'évaluation des participations

Bien qu'opérant en normes françaises, les principes de valorisation en juste valeur retenus par Altur Investissement sont conformes à la norme IFRS 13, avec une catégorisation en trois niveaux de titres :

Titres de niveau 1

Il s'agit des sociétés dont les titres sont cotés sur un marché actif. Les titres des sociétés cotées sont évalués au dernier cours de bourse.

Titres de niveau 2

Il s'agit de sociétés dont les titres ne sont pas cotés sur un marché actif, mais dont la valorisation se réfère à des données observables directement ou indirectement ; les données observables étant des données qui sont élaborées à l'aide des données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réelles, et qui reflètent les hypothèses que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Un ajustement apporté à une donnée de niveau 2 ayant un impact significatif sur la juste valeur peut aboutir à une juste valeur classée au niveau 3 s'il fait appel à des données non observables.

Titres de niveau 3

Il s'agit également de sociétés dont les titres ne sont pas cotés sur un marché actif, et dont la valorisation se réfère à des données non observables.

Altur Investissement détenant uniquement des participations dans des **sociétés non cotées**, cette valeur est déterminée par référence aux préconisations du guide AFIC/EVCA.

Suivant les méthodes de valorisation du Plan Comptable Générale, lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur d'acquisition, aucune plus-value latente n'est constatée comptablement, cette

valeur étant uniquement utilisée pour la détermination de la valeur estimative du portefeuille.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée pour la différence.

Détermination de la valeur d'inventaire

Trimestriellement, la valeur des sociétés du portefeuille est estimée lors de réunion de valorisation. La valeur des participations est déterminée à partir de multiples de résultats (multiple d'EBITDA essentiellement). Ces multiples peuvent être les multiples de comparables sur le marché (obtenu grâce à des informations avec les banques d'affaires, notre connaissance d'opérations récentes...) ou les multiples utilisés lors de notre acquisition.

Ainsi, il existe trois cas différents pour les lignes du portefeuille, qui sont donc valorisées :

- **A leur prix de revient** : valeur de notre investissement
- **A un prix supérieur à leur prix de revient** : réévaluation de la valeur de la ligne pour la seule valeur estimative correspondant à la juste valeur
- **A un prix inférieur à leur prix de revient** : provision de la valeur de la ligne.








Les sociétés **valorisées à leur prix de revient** sont les sociétés pour lesquelles il y a eu une opération récente (moins de douze mois) ou pour lesquelles il n'y a pas eu d'évènements significatifs entraînant un changement de valeur depuis l'entrée au capital. Dans ce cas, la valorisation trimestrielle par les multiples de comparables donne une valeur proche de la valeur du prix de revient.


Les sociétés **valorisées à un prix supérieur à leur prix de revient** sont des sociétés pour lesquelles les indicateurs financiers se sont nettement améliorés depuis l'entrée au capital (amélioration du chiffre d'affaires, progression de l'EBITDA, remboursement de la dette dans le cadre d'une opération de LBO, croissance externe) ou pour lesquelles une nouvelle opération est intervenue à un prix supérieur au prix de revient.

Dans ce cas, deux méthodes sont utilisées :

- La méthode des multiples ou ratio de résultats CA/EBITDA/EBIT ;
- La méthode de valorisation au prix d'une transaction récente lorsqu'un tiers est intervenu au capital pour un prix de revient supérieur à celui d'Altur Investissement.

Les sociétés **valorisées à un prix inférieur à leur prix de revient** sont des sociétés pour lesquelles il y a eu une dégradation significative de la valeur depuis l'entrée d'Altur Investissement au capital. Ce sera notamment le cas des situations suivantes :

-  les performances ou les perspectives de l'entreprise sous-jacente sont sensiblement inférieures aux anticipations sur lesquelles la décision d'Investissement a été fondée ;
-  les performances de l'entreprise sous-jacente sont systématiquement et sensiblement inférieures aux prévisions ;
-  l'entreprise sous-jacente n'a pas rempli certains objectifs, tels que des développements techniques, le retour à la rentabilité de certaines divisions, ou la mise en œuvre de restructurations ;
-  les performances budgétées sont revues à la baisse ;
-  l'entreprise sous-jacente n'a pas respecté certains engagements financiers ou obligations ; présence d'éléments hors bilan (dettes ou garanties) ;
-  procès important actuellement en cours ;
-  existence de litiges portant sur certains aspects commerciaux, tels que les droits de propriété industriels ; cas de fraude dans la société ;

- 
- changement dans l'équipe dirigeante ou la stratégie de l'entreprise sous-jacente ;
 - un changement majeur – négatif – est intervenu, qui affecte l'activité de la société, son marché, son environnement technologique, économique, réglementaire ou juridique ;
 - les conditions de marché ont sensiblement changé. Ceci peut se refléter dans la variation des cours de bourse de sociétés opérant dans le même secteur ou dans des secteurs apparentés ;
 - l'entreprise sous-jacente procède à une levée de fonds dont les conditions semblent différentes du précédent tour de table. ;
 - lorsque la continuité d'exploitation a été définitivement compromise, la valorisation est ramenée à zéro.

Valorisation par instrument au portefeuille

- **Instruments de capitaux propres**

Les instruments de capitaux propres sont valorisés à leur prix de revient, ou à un prix inférieur à leur prix de revient en cas de provision, à l'actif du bilan. Le passage et la reprise de provisions étant enregistrés dans le résultat de la période.

Les variations à la hausse (revalorisations) des instruments de capitaux propres sont incorporées dans le calcul de l'Actif Net Réévalué, mais ne sont pas affichées au bilan suivant les normes du Plan Comptable Général.

- **Instruments en titres hybrides**

Dans le cadre de ses prises de participation, Altur Investissement peut être amené à souscrire à des instruments hybrides, tels que des obligations convertibles en actions et des obligations remboursables en actions. A chaque arrêté comptable, les instruments hybrides détenus sont réévalués et les variations de valorisation (positives ou négatives) impactent l'Actif Net Réévalué. Au bilan, tout comme pour les instruments de capitaux propres, les titres hybrides sont valorisés à leur prix de revient, ou à un prix inférieur à leur prix de revient en cas de provision, à l'actif du bilan. Le passage et la reprise de provisions étant enregistrés dans le résultat de la période.

Les intérêts courus et intérêts capitalisés sur ces instruments sont inscrits en produits financiers dans le compte de résultat, et à l'actif dans les autres titres immobilisés.

- **Valorisation des avances en compte courant**

Les avances en compte courant sont valorisées à leur nominal. Elles peuvent être provisionnées lorsque l'entreprise n'est plus solvable.

- **Prise en compte des garanties BPI France**

Les investissements font l'objet d'une souscription à la garantie BPI France, dans la limite du plafond annuel, lorsqu'ils répondent aux différents critères.

Lorsqu'une société sous garantie rencontre des difficultés entraînant une diminution de la valeur d'un investissement, et si ces difficultés font parties des risques couverts par la garantie BPI France (dépôt de bilan, etc.), l'indemnisation est prise en compte pour la valorisation de l'investissement.

En conséquence, la valeur de l'investissement ne sera pas inférieure au montant de l'indemnisation à percevoir sous réserves du plafond et de la durée de la garantie.

A contrario, lorsque la cession de nos titres engendre une plus-value, une quote-part de 10% est à

reverser à BPI France dans la limite des indemnisations perçues.

En conséquence, à chaque clôture, pour la détermination de la valeur estimative, les plus-values latentes provenant de revalorisations à la hausse de nos investissements font l'objet d'une provision extracomptable de 10% de leur montant, dès lors qu'une indemnisation est constatée comptablement.

Méthode d'évaluation des parts ou actions d'OPC et droits d'entités d'investissement

Les actions de SICAV, les parts de fonds communs de placement et les droits dans les entités d'investissement visées au 2 du II de l'article L.214-28 du code monétaire et financier sont évalués sur la base de la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.

Concernant les parts d'un FCPR et/ou les droits dans une entité d'investissement visée au 2 du II de l'article L.214-28 du code monétaire et financier, la Société de gestion peut opérer une révision par rapport à la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation, si avant cette date, il a été porté à sa connaissance des informations sur les participations détenues par ce FCPR ou cette entité d'investissement, susceptibles de modifier de façon significative ladite dernière valeur liquidative de référence.

Equivalents de trésorerie et autres placements court terme

Les excédents de trésorerie de la Société peuvent être investis sous forme de parts de SICAV monétaires euro et dépôts à terme qui répondent à la définition des équivalents de trésorerie selon IAS 7 (Placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Ils peuvent également être investis dans des produits obligataires ayant un objectif d'investissement à plus long terme.



REGLEMENTATION ET REGIME FISCAL DE LA SOCIETE



Dépositaire

La Société a désigné en qualité de dépositaire unique Uptevia (anciennement Caceis), représentée par Uptevia Corporate Trust (le Dépositaire), sis 89-91 Rue Gabriel Péri Montrouge (92120), dument agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) en qualité d'établissement de crédit et habilitée à agir en qualité de teneur de compte conservateur.

La rémunération du Dépositaire est supportée directement par la Société.



Délégations d'activités et/ou de garde des actifs

A la date du présent Rapport, le Dépositaire ne délègue aucune de ses attributions de conservation des actifs de la Société auprès de prestataires externes.

Il est précisé que conformément au contrat conclu entre la Société et le Dépositaire, le Dépositaire peut recourir à un ou plusieurs mandataires pour effectuer tout ou partie des tâches liées à son activité de conservation des actifs de la Société. Lorsqu'il délègue la conservation des actifs de la Société, le Dépositaire établit une convention qui précise l'étendue de la délégation ainsi que les procédures et moyens qu'il met en place afin d'assurer le contrôle des opérations effectuées par ledit mandataire.



Réglementation applicable aux sociétés de capital-risque

Société en commandite par actions (« SCA ») régie par les dispositions de l'article L. 226-1 et suivants du Code de commerce, cotée sur Euronext Paris (compartiment C) depuis le 12 juin 2015 (et précédemment sur le marché Alternext), Altur Investissement a opté pour le régime juridique et fiscal des Sociétés de Capital Risque (« SCR ») qui lui permet d'être exonérée d'impôt sur les sociétés sur la totalité des produits courants et des plus-values de cession des titres de son portefeuille, à condition que 50% de sa situation nette comptable soit constituée de titres participatifs ou titres de capital ou donnant accès au capital d'une société de manière constante. Quant aux actionnaires de la SCR, leur régime fiscal se veut également attractif et est résumé dans les tableaux présentés aux pages suivantes.

RESIDENTS EN FRANCE
Personnes physiques

Plus-values sur cession d'actions de la SCR et Distributions de dividendes par la SCR		
1.	<ul style="list-style-type: none"> - L'actionnaire s'est engagé à conserver les actions souscrites ou acquises durant 5 ans. - Il a réinvesti les distributions de la SCR soit en souscription d'actions, achat d'actions ou en dépôt sur compte-courant dans la SCR. - 	Exonération d'impôt sur le revenu des plus-values et des distributions, mais 17,2% de prélèvements sociaux à la source.
2.	L'actionnaire n'a pas respecté ou pris d'engagement de conservation, a cédé ses actions avant l'échéance de 5 ans, n'a pas réinvesti les distributions de la SCR durant la période de 5 ans, ou détient les actions par l'intermédiaire d'une société interposée.	<p>La loi de finances pour 2018 établit que les plus-values de cession de valeurs mobilières réalisées à compter du 1er janvier 2018 sont soumises au prélèvement forfaitaire unique de 12.8% (additionné de 17.2% au titre des prélèvements sociaux), les abattements ne s'appliquent pas. Le contribuable peut opter pour l'imposition au barème progressif et bénéficier des abattements ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De 50% si les actions ont été détenues au moins 2 ans - De 65% si les actions ont été détenues plus de 8 ans <p>Les 17,2% de prélèvement sociaux s'appliquent sur le montant pré-abattement</p>
Personnes morales soumises à l'IS en France		
Plus-values sur cession d'actions de la SCR		
1.	Cession d'actions détenues depuis au moins 5 ans :	
	<ul style="list-style-type: none"> • À hauteur de l'actif représenté par des titres de participation détenus par la SCR • À hauteur de l'actif représenté par des titres autres que les titres de participation détenus par la SCR 	<p>0 %</p> <p>15 %</p>
2.	Cession des actions détenues depuis moins de 5 ans :	25 %
Distributions de dividendes par la SCR		
1.	Les dividendes proviennent des plus-values de cessions de titres de participations réalisées par la SCR	Exonération totale
2.	Les dividendes proviennent de plus-values de cessions de titres autres que les titres de participations et détenus depuis plus de 2 ans par la SCR.	15 %
3.	Les dividendes proviennent de plus-values de cessions de titres autres que les titres de participations et détenus depuis moins de 2 ans par la SCR	25 %

NON-RESIDENTS**

Personnes physiques	
Plus-values sur cession d'actions de la SCR	

1.	L'actionnaire n'a pas détenu plus de 25% des droits aux bénéfices de la SCR dans les 5 dernières années	Non imposable en France
2.	Autre cas :	La loi de finances pour 2018 a modifié le taux de retenue à la source applicable pour la perception des revenus par des personnes physiques non-résidentes, ce taux est aligné sur le prélèvement forfaitaire unique : 12.8% (article 163 quinquies C CGI). Par ailleurs, suppression de la procédure de remboursement. En cas de versement à résident dans un ETNC, le taux de la retenue à la source applicable sera de 75%.
Distributions de dividendes de la SCR		
1.	L'actionnaire (i) a son domicile fiscal dans un pays ou territoire ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative (ii) a pris et respecté, lors de l'acquisition de ses actions, les engagements de conservation et de réinvestissement pendant 5 ans	Exonération totale
2.	L'actionnaire n'a pas son domicile dans un pays ou territoire ayant conclu avec la France une convention d'assistance Administrative ou ne respecte pas les engagements ci-dessus	Retenue à la source de 12.8%
Personnes morales n'ayant pas d'établissement stable en France		
Plus-values sur cession d'actions de la SCR		
1.	L'actionnaire n'a pas détenu plus de 25% des droits aux bénéfices de la SCR dans les 5 dernières années	Non imposable en France
Distributions de dividendes par la SCR		
1.	La distribution est prélevée sur une plus-value de cession de titres détenus par la SCR pendant deux ans au moins Le bénéficiaire de la distribution a son siège dans un État ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative et que la distribution est comprise dans les bénéfices déclarés dans cet État mais y bénéficie d'une exonération	Exonération totale
2.	Le bénéficiaire est un OPCVM ou un FIA agréé selon les directives européennes	Exonération totale
3.	Autres cas :	La retenue à la source reste fixée à 30% sur les dividendes non exonérés (15% pour les organismes non lucratifs). Le taux de l'IS est de 25 %. Comme pour les personnes physiques, si la société est établie dans un ETNC, le taux de la retenue à la source est porté à 75%.

** ces règles trouvent à s'appliquer en l'absence de conventions fiscales internationales plus favorables.

TABLEAUX ANNEXES

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

En k€	30/06/2023	31/12/2022
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat net total	-	-
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-2 023	3 871
- dotations nettes aux amortissements ou provisions	1 418	495
- plus et moins-values de cession de TIAP	0	-3 608
Variation du BFR lié à l'activité (variation des dettes fournisseurs-créances clients)	18	-62
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-587	696
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisition de TIAP	-1 818	-14 844
Cession/remboursement de TIAP	0	9 299
Variation des autres immobilisations financières	-83	202
Variation des immobilisations corporelles	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 902	-5 343
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
Dividendes versés	-1 354	-5 357
Augmentations / réductions de capital en numéraire	-2 121	-3 754
Emissions d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 475	-9 110
<u>Variation de trésorerie</u>		
Trésorerie d'ouverture	11 261	25 019
Trésorerie de clôture	5 295	11 261
Incidence des variations de cours des devises	0	0

IMMOBILISATIONS

Au 30/06/2023

	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (par cession et remboursement)	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles	5 980	-	-	5 980
- Frais d'établissement	-			-
- Autres postes	5 980			5 980
Immobilisations Corporelles	2 109			2 109
Immobilisations Financières	36 992 837	3 246 977	1 345 317	38 894 497
actions / OC / ORA	28 293 010	1 716 830		30 009 840
FPCI	6 429 700	101 400		6 531 100
int. OC / ORA	990 052	1 238 998	990 052	1 238 998
contrat de liquidité	348 051	101 676	49 590	400 137
- TIAP et autres titres	36 060 813	3 158 903	1 039 641	38 180 074
CC	839 145		204 000	635 145
int. CC	-			-
contrat de liquidité	92 879	88 074	101 676	79 278
- Prêts et autres immobilisations financières	932 024	88 074	305 676	714 423
TOTAL	37 000 927	3 246 977	1 345 317	38 902 587

Au 31/12/2022

	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (par cession et remboursement)	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles	5 980	-	-	5 980
- Frais d'établissement	-			-
- Autres postes	5 980			5 980
Immobilisations Corporelles	2 109			2 109
Immobilisations Financières	28 039 049	16 448 685	7 494 898	36 992 837
actions / OC / ORA	20 886 938	13 198 586	5 792 513	28 293 010
FPCI	4 914 000	1 645 000	129 300	6 429 700
int. OC / ORA	1 245 791	990 052	1 245 792	990 052
contrat de liquidité	283 894	195 725	131 568	348 051
- TIAP et autres titres	27 330 623	16 029 363	7 299 173	36 060 813
CC	605 593	233 552		839 145
int. CC	-			-
contrat de liquidité	102 834	185 771	195 725	92 879
- Prêts et autres immobilisations financières	708 427	419 322	195 725	932 024
TOTAL	28 047 139	16 448 685	7 494 898	37 000 927

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

en €	30/06/2023	31/12/2022
OPCVM de placement	0	0
Dépôts à terme	0	0
Disponibilités	5 294 746	11 261 124
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	5 294 746	11 261 124
Découvert bancaire	0	0
TRESORERIE FIGURANT DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	5 294 746	11 261 124

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Au 30/06/2023

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	714 423	79 278	635 145
- Prêts	635 145	-	635 145
- Autres immobilisations financières	79 278	79 278	-
De l'actif circulant	43 686	43 686	-
- Débiteurs divers	826	826	-
- Charges constatées d'avance	42 860	42 860	-
Total	758 109	122 964	635 145

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes			-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	104 714	104 714		-
Autres dettes	-	-	-	-
Total	104 714	104 714	-	-

Au 31/12/2022

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	932 024	92 879	839 145
- Prêts	839 145	-	839 145
- Autres immobilisations financières	92 879	92 879	-
De l'actif circulant	52 040	52 040	-
- Débiteurs divers	7 016	7 016	-
- Charges constatées d'avance	45 024	45 024	-
Total	984 064	144 919	839 145

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes			-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	94 681	94 681		-
Autres dettes	2 350	2 350	-	-
Total	97 031	97 031	-	-

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Au 30/06/2023

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions			0	
- pour perte de change				
- pour risques et charges				
Dépréciations	6 483 221	1 572 979	155 000	7 901 200
actions / OC / ORA	6 328 221	1 572 979		7 901 200
FCPR	155 000		155 000	-
int. OC / ORA	-			-
contrat de liquidité	-			-
CC	-			-
int. CC	-			-
- sur immobilisations financières	6 483 221	1 572 979	155 000	7 901 200
- sur VMP	0			-
TOTAL	6 483 221	1 572 979	155 000	7 901 200

Au 31/12/2022

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions			0	
- pour perte de change				
- pour risques et charges				
Dépréciations	5 988 751	514 470	20 000	6 483 221
actions / OC / ORA	5 813 751	514 470		6 328 221
FCPR	170 039		20 000	150 039
int. OC / ORA	-			-
contrat de liquidité	4 961			4 961
CC	-			-
int. CC	-			-
- sur immobilisations financières	5 988 751	514 470	20 000	6 483 221
- sur VMP	0			-
TOTAL	5 988 751	514 470	20 000	6 483 221

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/06/2023	31/12/2022
Autres titres immobilisés	1 238 998	990 052
Prêts	0	0
Autres Créances	826	7 016
Total	1 239 824	997 068

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	30/06/2023	31/12/2022
Charges constatées d'avance	42 860	45 024
Total	42 860	45 024

CHARGES A PAYER

	30/06/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 714	94 681
Total	104 714	94 681

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30/06/2023

Catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Début de l'exercice	Fin de l'exercice	Début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés	Fin de l'exercice
Actions ordinaires	2,50	2,50	4 220 683	0	294 638	3 926 045
Actions de préférence	2,50	2,50	0	0	0	0
Total			4 220 683	0	0	3 926 045

Notes relatives au portefeuille d'investissements

Variations de l'Actif Net Réévalué (ANR) du portefeuille par secteur

(en euros)	30/06/2023	Variation sur 6 mois	31/12/2022
Services générationnels	2 785 543.87€	1 879.87€	2 783 664.00€
Santé	14 143 794.55€	868 340.55€	13 275 454.00€
Distribution spécialisée	1 479 430.85€	60 832.85€	1 418 598.00 €
Transition Energétique	10 654 644.00€	858 201.00€	9 796 443.00€
Hôtellerie	8 557 640.65€	1 786 671.95€	6 770 968.70 €
Climate Tech & Prop Tech	2 008 679.37€	857 704.24€	1 150 975.13 €
Divers	720 002.65€	-1 296 601.09€	2 018 171.15 €
ANR du portefeuille	40 349 735,94 €	3 135 463.75€	37 214 272.00 €

Notes relatives à certains postes du bilan

Postes de l'actif

- Les Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (T.I.A.P)

Ils regroupent les investissements en fonds propres réalisés dans le cadre de l'activité de portefeuille. Cette activité est définie comme celle qui consiste à investir tout ou partie de ses actifs dans un portefeuille de titres, pour en retirer, à plus ou moins longue échéance, une rentabilité satisfaisante, et qui s'exerce sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus. Sont classés sous cette rubrique, l'ensemble des actions cotées, non cotées, certificats d'investissement, parts sociales, obligations ordinaires, convertibles, obligations à bons de souscription d'actions (OBSA), et bons de souscription d'actions (BSA) des sociétés françaises et étrangères. Les comptes courants ne figurent pas sous cette rubrique mais sur la ligne « Prêts ».

Les actions et obligations des différentes sociétés en portefeuille se décomposent comme suit au 30/06/2023 :

Nature des titres	Prix de revient (€)	Dépréciation (€)	Valeur comptable (€)
Actions	19 514 944	5 804 686	13 710 258
OC	9 371 323	1 389 421	7 981 901
TOTAL	28 886 266	7 194 107	21 692 159

Au 31/12/2022 :

Nature des titres	Prix de revient (€)	Dépréciation (€)	Valeur comptable (€)
Actions	18 327 586	4 267 906	14 059 680
OC	9 061 707	1 389 421	7 672 285
TOTAL	27 389 293	5 657 327	21 731 965

- Les autres titres immobilisés

Ils correspondent aux intérêts à recevoir sur les obligations (OC et ORA) des sociétés du portefeuille, ainsi qu'aux parts des FPCI Capital Santé 1 et 2, Turenne Hôtellerie 2 et aux actions Altur Investissement détenues en propre.

Au 30/06/2023 :

en €	Prix de revient	Dépréciation	Valeur comptable
Autres titres immobilisés	8 170 235	-	8 170 235

Au 31/12/2022 :

	Prix de revient	Dépréciation	Valeur comptable
Autres titres immobilisés	7 767 803	155 000	7 612 803

- Les prêts

Ils correspondent aux avances en compte courant accordées aux sociétés du portefeuille et augmentées des intérêts à recevoir. Ces avances en compte courant ont vocation à être converties en fonds propres.

Au 30/06/2023 :

Montant (prêt et intérêts courus)	Dépréciation	Valeur comptable
635 146	600 000	35 146

Au 31/12/2022 :

Montant (prêt et intérêts courus)	Dépréciation	Valeur comptable
839 146	600 000	239 146

- Les charges constatées d'avance

Il s'agit de frais de communication, d'assurance et du contrat de liquidité.

Postes du passif

- **Composition du capital social**

Au 30/06/2023:

Catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Début de l'exercice	Fin de l'exercice	Début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés	Fin de l'exercice
Actions ordinaires	2,50	2,50	4 220 683	0	294 638	3 926 045
Actions de préférence	2,50	2,50	0	0	0	0
Total			4 220 683	0	0	3 926 045

Au 31/12/2022 :

Catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Début de l'exercice	Fin de l'exercice	Début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés	Fin de l'exercice
Actions ordinaires	2,50	2,50	4 220 683	0	0	4 220 683
Actions de préférence	2,50	2,50	604 915	0	604 915	0
Total			4 825 598	0	0	4 220 683

- **Tableau d'évolution des capitaux propres**

Tableau d'évolution des capitaux propres	30/06/2023	31/12/2022
Capitaux propres à l'ouverture	41 725 749	46 964 821
Augmentation de capital		
Prime d'émission		
Résultat période	- 2 023 399	3 871 318
Distribution de dividendes (commanditaires)	- 579 678	- 2 709 037
Distribution de dividendes (commandités)	- 774 264	- 2 468 801
Distribution de dividendes (ADP)		- 178 752
Rachat d'action	- 2 121 394	- 3 753 800
Capitaux propres à la clôture	36 227 014	41 725 749

Au 30 juin 2023, le capital social est composé de 3.926.045 actions ordinaires toutes de 2,50 euros de valeur nominale chacune et entièrement libérées. A l'issue d'une offre publique de rachat d'actions (« OPRA ») Altur Investissement a réalisé une réduction du capital de 294 638 actions, pour un prix global de 2 121 393,6€.

- **Dettes**

Altur Investissement n'a pas de dette bancaire au 30 juin 2023.



Engagements hors bilan

- **BPI France garantie**

Au 30 juin 2023, aucune participation d'Altur Investissement n'était couverte par une garantie BPI France.

- **FPCI Capital Santé 1**

Altur Investissement s'est engagé à investir 3 millions d'euros dans le FPCI Capital Santé 1, géré par Turenne Capital Partenaires et investissant dans le secteur de la santé. Au 30 juin 2023, 86,50 % de cet engagement, soit 2 595 000 €, a été libéré. Le FPCI Capital Santé 1 a par ailleurs procédé à des remboursements à hauteur de 146,10 % pour un montant de 3 578 100 €.

- **FPCI Turenne Hôtellerie 2**

Altur Investissement s'est engagé à investir 5 millions d'euros dans le FPCI Turenne Hôtellerie 2, géré par Turenne Capital Partenaires et investissant dans le secteur de l'hôtellerie. Au 30 juin 2023, 95,00 % de cet engagement, soit 4 750 000 €, a été libéré.

- **FPCI Capital Santé 2**

Altur Investissement s'est engagé à investir 3 millions d'euros dans le FPCI Capital Santé, géré par Turenne Capital Partenaires et investissant dans le secteur de la Santé. Au 30 juin 2023, 67,24 % de cet engagement, soit 2 017 200 €, a été libéré.

- **SLP Extens E-Health Fund III**

Altur Investissement s'est engagé à investir 2 millions d'euros dans la SLP Extens E-Health Fund III investissant dans le secteur de la Santé. Au 30 juin 2023, 55 % de cet engagement, soit 1 100 000 €, a été libéré.

- **Ligne de credit**

Durant le premier semestre 2023, Altur Investissement a souscrit à une ligne de crédit callable. Au 30 juin 2023, aucun appel n'a été réalisé.

Evénements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes annuels - Evénements postérieurs à la clôture

- **Dividendes au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2022**

L'Assemblée Générale du 19 juin 2023 a décidé de distribuer, au titre de dividende annuel basé sur les comptes clos au 31 décembre 2022, un montant de 1 363 170,45 euros dont 588 907 € pour la part des commanditaires.

- **Autres décisions prises par l'Assemblée Générale du 19 juin 2023**

L'Assemblée Générale du 19 juin 2023 a également décidé de renouveler le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Michel Cagnet et Monsieur Christian Toulouse.

- **Réduction de capital liée à l'Offre Publique de Rachat d'Actions (« OPRA ») initiée par Altur Investissement**

L'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a publié le 18 janvier 2023 un avis de résultat annonçant l'apport de 294 638 actions à l'offre publique de rachat initiée par la société Altur Investissement sur ses propres actions (l'« OPRA »).

Altur Investissement a ainsi racheté 294 638 de ses propres actions pour un prix global de 2 121 393,60€.

A l'issue de l'OPRA, le capital de la Société a été réduit à 9 815 112,50 € composé de 3 926 045 actions.

Notes relatives à certains postes du compte de résultat

Charges d'exploitation

- **Autres achats et charges externes**

Les frais généraux du semestre se décomposent de la façon suivante :

	Montant
Rémunération de la gérance	447 452
Honoraires - juridiques	234 015
Marketing et communication	26 821
Assurances	14 288
Contrat de liquidité	14 877
Honoraires - commissaires aux comptes	27 754
Autres honoraires	18 860
Honoraires - comptabilité	8 004
Honoraires - déontologie	6 000
Frais de Gestion des titres	68 351
Frais bancaires	3 339
TOTAL	869 761

Honoraire du commissaire aux comptes

Au 30 juin 2023, ces honoraires s'élèvent à 27 754 euros, au titre de la certification des comptes.

- **Impôts, taxes et versements assimilés**

La Société ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de capital-risque, tous les produits entrant dans le champ d'application de la loi sont exonérés de l'impôt sur les sociétés.

Produits financiers

- **Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé**

Néant.

- **Autres intérêts et produits assimilés**

Ils correspondent aux intérêts des obligations des sociétés du portefeuille.

- **Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges**

Les reprises sur provision concernent la reprise de la provision sur les titres FPCI Turenne Hôtellerie.

Charges financières

- **Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions**

Ces charges correspondent principalement aux provisions comptabilisées pour les titres de sociétés du portefeuille.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué de produits sur les cessions d'actions propres.



Tableau des filiales et participations

Conformément à la réglementation, les chiffres présentés dans ce tableau sont ceux des comptes sociaux des participations. Ces filiales sont dans la plupart des cas des holdings. Ces chiffres ne reflètent donc pas l'activité opérationnelle des participations.

Nous considérons que du fait de notre activité les Valeurs Nettes Comptables de nos participations constituent des informations stratégiques et ne peuvent donc pas être communiquées ligne à ligne

Filiales et Participations	Capital (en €)	Capitaux propres (en €)	Valeur comptable des titres détenus Brute (en €)	Valeur comptable des titres détenus Nette (en €)	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés (en €)	Cautions et aval donnés par la société	Chiffre d'Affaires HT du dernier exercice écoulé (en €)	Résultat du dernier exercice clos (en€)	Dividende encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Rotofinance (Holding EMP Rotomoulage) 23, rue d'Anjou 75008 Paris Siren : 910 591 288	6 106 670	N/A	3 300 000	NC	-	-	N/A	N/A	-	1ère exercice : date de création 22/02/2022
Pompes Funèbres de France 12 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt SIREN : 818 840 175	991 929	694 898	2 780 000	NC	-	-	NC	NC	-	au 31/12/2022
Trophy Investissements 18 rue de la Pepiniere 75008 Paris SIREN : 879 988 897	2 800 000	1 289 973	1 610 378	NC	-	-	NC	NC	-	au 31/12/2022
FINSIG (Holding Cousin Surgery) 9 rue de Téhéran 75008 Paris SIREN : 822 197 025	15 534 768	N/A	1 403 481	NC	-	-	N/A	N/A	-	1ère exercice : date de création 09/12/2022
Surgical Implants Group (SIG) (Holding Cousin Surgery) Allée des Roses 59117 WERVICQ-SUD SIREN : 849 318 480	86 751 130,20	N/A	1 403 475	NC	-	-	N/A	N/A	-	1ère exercice : date de création 25/11/2022
Naogen Pharma Rue du Moulin de la Rousselière 44800 Saint Herblain SIREN : 822 397 303	1 567 587	1 412 958	500 000	NC	-	-	0	(640 806)	-	au 31/12/2021
Cosmeur (Holding Sermeta) 6-8 Boulevard Haussmann 75009 Paris SIREN : 802 352 674	121 200 001	121 077 266	1 500 000	NC	-	-	-	(12 820)	-	au 31/12/2022
Keleenn Participation (Holding Sermeta) Zone de l'aéropôle 29600 Morlaix SIREN : 801 880 816	392 200 013	403 875 113	721 356	NC	-	-	-	196 486 795	-	au 31/12/2022
Countum (holding Satam) Avenue de Verdun 14700 Falaise SIREN : 809 966 867	1 383 329	3 183 630	1 175 829	NC	-	-	NC	NC	-	au 30/04/2022
Invest Louandre (Hôtel Nice) 9, rue de Téhéran 75008 Paris SIREN : 904 129 863	6 015 000	5 995 203	148 439	NC	-	-	0	(7 385)	-	31/12/2022

International Greetings (Holding Dromadaire) 86B rue de la République 92800 Puteaux SIREN : 899 460 178	7 055 338	1 583 400	0	NC	-	-	-	458	-	au 30/09/2022
IronFinco (Holding Menix) 23 bis avenue de Messine 75008 Paris) SIREN : 832 481 998	34 572 992	34 385 601	367 395	NC	-	-	0	(46 906)	-	au 31/12/2020
Menix SAS (Holding Menix) 85 avenue des Bruyères 69150 Decines-Charpieu SIREN : 832 467 039	47 981 000	26 721 456	631 223	NC	-	-	3 331 851	(18 688 990)	-	au 31/12/2021
Rodin Invest (Holding BIOBank) 128 Bvd Raspail 75006 Paris SIREN : 840 568 059	5 110 100	5 336 323	1 499 998	NC	-	-	1 787 260	(868 922)	-	au 31/12/2022
Demarne Evolution (Holding Demarne) 5 rue des claires 94150 Rungis SIREN : 834 713 216	6 900 000	16 309 837	333 333	NC	-	-	-	3 125 229	-	au 31/12/2022
Sezame 24 rue des Dames 75017 Paris SIREN : 918 508 060	1 255	N/A	400 357	NC	-	-	NC	NC	-	1ère exercice : date de création 01/07/2022
Flexliving 84 rue de Saussure 75017 Paris SIREN : 904 276 359	11 097	773 242	750 619	NC	-	-	NC	NC	-	au 31/12/2022
Vestalis 50 Rue Falguière 75015 Paris SIREN : 897 838 439	38 525	321 302	707 883	NC	-	-	856 393	63 899	-	au 31/12/2022
Wall-up Bellevue – RD 402 77120 Aulnoy SIREN : 851 454 926	1 689 335	251 319	350 000	NC	-	-	166 407	(340 096)	-	au 31/12/2021



KPMG S.A.
Tour ~~ECHO~~
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

ALTUR INVESTISSEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle
2023
Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023



ALTUR INVESTISSEMENT
9, rue de Téhéran - 75008 Paris



KPMG S.A.
Tour Ego
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

ALTUR INVESTISSEMENT

9, rue de Téhéran - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.



KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Le commissaire aux comptes

Paris la Défense, le 27 juillet 2023

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

c



9 rue de Téhéran – 75 008 Paris
Tél : 01 86 64 01 82